

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE LORS DE SA RENCONTRE AVEC LES
OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES

L'OBJECTIF EST DE BÂTIR UNE ÉCONOMIE MODERNE ET RÉSILIENTE FACE AUX FLUCTUATIONS DE L'ÉCONOMIE MONDIALE



● Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, mercredi après-midi, au Centre international de conférences Abdelatif Rahal (CIC, Alger), les travaux de la rencontre nationale avec les opérateurs économiques. Cette rencontre s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'Etat, des membres du Gouvernement, de hauts cadres, de dirigeants d'entreprises et de groupes industriels publics et privés, ainsi que des responsables de plusieurs instances publiques.

LU DANS LE DERNIER NUMÉRO DE LA REVUE EL DJEICH

L'ALGÉRIE CONTINUE DE JOUER SON RÔLE DE PARTENAIRE FIABLE ET DE VOISIN LOYAL

L'Algérie continue de jouer son rôle de partenaire fiable et de voisin loyal, mettant son expérience et ses capacités au service de la sécurité, de la stabilité et du développement du continent africain, tout en s'attachant à son appartenance africaine et à son voisinage sahélien, malgré toutes les vaines tentatives visant à saborder les relations qu'elle entretient avec les pays frères et voisins, souligne la revue El Djeich dans son dernier numéro.

"Pleinement consciente et convaincue de son identité africaine et de son appartenance à l'Afrique, l'Algérie continue d'œuvrer sans relâche à l'unification de la parole africaine, à faire entendre sa voix, à la défense des intérêts du continent, à donner davantage de visibilité aux aspirations de ses pays et de leurs peuples", écrit la revue El Djeich dans son éditorial intitulé "L'Algérie, partenaire de confiance et voisin loyal".

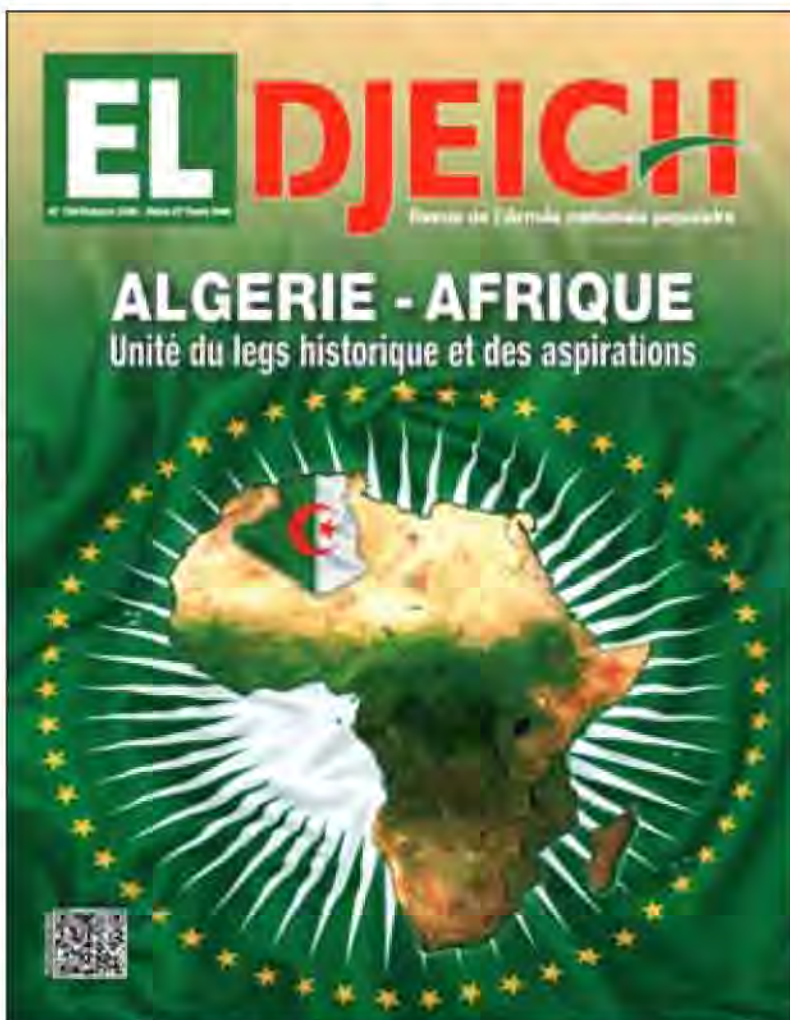
"Elle plaide contre les tentatives d'étouffer la voix du continent et de marginaliser son rôle dans le processus de remodelage de l'ordre mondial, en dépit de tout ce qu'il recèle de capacités et d'énergies, appelant les Africains à unir leurs efforts pour avancer à pas sûrs vers une Afrique forte, solidaire et prospère. Une Afrique dont la voix est entendue, jouissant de la sécurité et jouant pleinement son rôle dans la prise de décision internationale", poursuit la même source.

La publication a mis en avant, dans ce contexte, le grand crédit de confiance dont dispose l'Algérie auprès des pays africains, compte tenu de ses positions fermes sur les questions se rapportant au continent et de ses principes immuables, comme le reflètent sa présence dans les plus hautes instances de l'Union africaine, telles que la Commission de l'Union africaine et le Conseil de paix et de sécurité.

"Cette confiance se traduit également par les visites successives de nombreux dirigeants et hauts responsables africains dans notre pays, dans une dynamique qui témoigne d'une pleine connaissance des profondes mutations en cours dans notre espace régional ainsi que d'une conscience aiguë de la nécessité de diversifier la coopération et le partenariat afin de relever les différents défis et de consolider la sécurité et la stabilité de la région", ajoute la même source.

"L'Algérie ne considère pas sa présence dans divers organismes africains comme une simple formalité, mais plutôt comme une responsabilité historique et l'expression de la confiance des pays du continent ayant pour finalité de permettre aux Africains de prendre en main leur propre destin, à la lumière notamment des défis actuels et futurs auxquels le continent est et sera confronté. Ses efforts et ses initiatives émanent de sa ferme conviction que l'enracinement de la stabilité commence par la prévention et le dialogue et passe par le renforcement de l'action africaine commune et la primauté des solutions pacifiques émanant du cœur du continent", est-il souligné dans l'édito.

La publication a noté, dans ce sens, que "notre pays, qui croit en l'héritage historique commun des Africains, en leurs aspirations communes et en leur communauté de destin, n'a eu de cesse de réaffirmer



son engagement indéfectible en s'inscrivant dans cette ligne".

A ce propos, El Djeich a rappelé la déclaration du Monsieur le Président de la République, Abdelmadjid Tebboune, chef suprême des forces armées, ministre de la Défense nationale : "l'Algérie réaffirme son engagement constant à soutenir tout effort contribuant à exprimer d'une seule et même voix nos intérêts en Afrique, promettant d'être un fédérateur qui unit et ne divise pas, un appui qui soutient et ne déçoit pas et une voix qui s'élève et ne baisse pas lorsqu'il s'agit de défendre les préoccupations, les causes et les aspirations de tous nos Etats réunis sous la coupole de notre organisation continentale".

L'édito fait constaté que "l'approche algérienne en matière d'instauration de la paix et de la sécurité en Afrique s'appuie sur des constantes claires, dont la nécessité d'asseoir les fondements de l'action commune, le rejet des solutions extérieures imposées, la prévalence de la logique du dialogue et le respect de la souveraineté des Etats".

La revue El Djeich a repris la déclaration Monsieur le général d'armée Saïd Chanecriha, ministre délégué auprès du ministre de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, en droite ligne de cette approche, dans laquelle il rappelle que l'Algérie "... insiste constamment sur la responsabilité des Etats africains de renforcer les fondements de leur

puissance nationale et de consolider leur immunité souveraine, afin de pouvoir contribuer collectivement à la construction d'un espace africain sûr et stable, fondé sur le respect mutuel, la solidarité, ainsi que des relations interétatiques mutuellement bénéfiques, loin de la logique de la dépendance ou de la subordination".

Dans cette perspective, "l'Algérie a, tout au long de ces dernières années, œuvré à la concrétisation d'un modèle intégré visant la consolidation de la stabilité de son environnement régional et le renforcement de la capacité des pays à faire face aux menaces visant à saper les fondements de leur sécurité et de leur stabilité, à travers notamment son rôle actif dans les différents cadres de coopération sécuritaire", et ce, "à travers une démarche combinant action de terrain (notamment dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et la criminalité organisée), activité diplomatique et renforcement des capacités nationales permettant aux pays la prise en charge de leur sécurité et la consolidation de l'indépendance de leur décision, ce qui est de nature à se répercuter positivement sur la sécurité collective de la région", souligne encore la revue El Djeich.

C'est dans cette optique que s'inscrit l'aide militaire apportée récemment par l'Algérie à l'armée de la République du Niger, dans le cadre du renforcement des relations

fraternelles et historiques liant les deux pays frères, a-t-elle ajouté.

Compte tenu du lien étroit entre sécurité et développement, "l'Algérie continue d'apporter son soutien à la coopération interafricaine et d'œuvrer au renforcement du partenariat, partant de sa profonde conviction que l'avenir de l'Afrique se construit par les bras de ses populations et par la complémentarité de ses capacités et ressources", relève la publication.

L'édito note, à ce propos, l'importance particulière accordée à la promotion de l'intégration économique et à l'édification d'une économie continentale forte, solidaire et durable, soulignant que "notre pays ne ménage aucun effort pour l'activation de la Zone de libre-échange continentale africaine (Zlecaf) et l'affermissement des mécanismes contribuant au renforcement de ce projet stratégique".

L'Algérie a également pris l'initiative "de lancer et de mettre en œuvre des projets prometteurs, à l'exemple de la route transsaharienne, du gazoduc transsaharien, ainsi que de la réalisation de deux centrales électriques, respectivement au Tchad et au Niger, et du forage d'un puits de pétrole au Niger, en plus de projets à caractère social". Ceci, sans négliger ses efforts visant à se mettre au diapason des mutations accélérées en cours, notamment dans les domaines des énergies renouvelables, de la numérisation, de l'intelligence artificielle et des nanotechnologies, partant de son intime conviction que la coopération et la complémentarité sont la meilleure et la plus sûre option pour réaliser la prospérité commune, rappelle la revue El Djeich.

Ainsi, "au regard de son histoire, de sa position géographique et de ses principes, l'Algérie continue de jouer son rôle de partenaire fiable et de voisin loyal, mettant son expérience et ses capacités au service de la sécurité, de la stabilité et du développement du continent africain, réaffirmant que la force de l'Afrique réside dans son unité, que sa sécurité et son développement ne sauraient être assurés que par la volonté de ses enfants, leurs efforts communs et la mise en œuvre de partenariats fondés sur le respect mutuel et les intérêts communs".

"Il ne fait aucun doute que, malgré toutes les vaines tentatives visant à saborder les relations que notre pays entretient avec les pays frères et voisins, l'Algérie n'a jamais renoncé ni ne renoncera à son appartenance à l'Afrique et à son voisinage sahélien, qu'elle restera ferme dans ses positions, fidèle à ses principes, attachée à la souveraineté des pays du voisinage, à leur intégrité territoriale et à l'unité de leurs peuples, tout autant qu'à sa propre souveraineté, à son intégrité territoriale et à son unité", conclut la revue El Djeich.

RA

APRÈS SON INTERVENTION CHIRURGICALE

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ADRESSE UN MESSAGE AU PAPE LÉON XIV

Le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, a adressé, mercredi, un message au pape Léon XIV, dans lequel il lui a souhaité un prompt rétablissement après l'intervention chirurgicale qu'il a subie.

"A sa Sainteté le Pape Léon XIV, Souverain Pontife du Vatican, C'est avec une vive émotion que j'ai appris votre hospitalisation pour subir une intervention chirurgicale. Face à cette épreuve, je tiens à vous faire part de toute ma solidarité et de tout mon soutien. Tout en souhaitant, du fond du cœur, la réussite de l'intervention, je vous adresse mes vœux de prompt rétablissement ainsi que de santé et de bien-être durables", lit-on dans le

message. "Tout en saluant vos efforts en faveur de la promotion des valeurs de paix et de tolérance à travers le monde, je forme le vœu que vous vous rétablissiez au plus vite, afin de poursuivre votre parcours au service de la promotion du dialogue et de l'entente entre les peuples. Veuillez agréer, Souverain Pontife, l'expression de ma très haute considération et de mon profond respect", a ajouté le président de la République.

RA



LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE RENCONTRE LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES L'OBJECTIF EST DE BÂTIR UNE ÉCONOMIE MODERNE ET RÉSILIENTE FACE AUX FLUCTUATIONS DE L'ÉCONOMIE MONDIALE

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé, mercredi après-midi, au Centre international de conférences Abdelatif Rahal (CIC, Alger), les travaux de la rencontre nationale avec les opérateurs économiques.

Cette rencontre s'est déroulée en présence de hauts responsables de l'Etat, des membres du Gouvernement, de hauts cadres, de dirigeants d'entreprises et de groupes industriels publics et privés, ainsi que des responsables de plusieurs instances publiques.

A l'ouverture de la rencontre, des versets du Saint Coran ont été récités, suivis de l'exécution de l'hymne national et de la projection d'un film documentaire sur l'activité économique nationale durant la période

2021-2026, réalisé par le Conseil du renouveau économique algérien (CREA), mettant en avant les progrès et la croissance enregistrés dans les domaines liés à l'économie et à l'amélioration du climat des affaires et de l'investissement.

« Notre présence aujourd'hui parmi vous à ce forum traduit la volonté politique ferme et résolue d'impulser la dynamique économique et de l'investissement et témoigne du soutien de l'Etat aux opérateurs économiques à travers toutes les wilayas », affirme le président Tebboune dans une allocution prononcée lors de cette Rencontre nationale avec les opérateurs économiques.

Le président de la République adresse, à cette occasion, ses remerciements au Conseil du renouveau économique algérien (CREA) pour l'organisation de ce forum périodique, une tradition louable offrant, dit-il, « une opportunité d'échange entre les opérateurs économiques



et les membres du Gouvernement pour accompagner l'activité économique et l'investissement dans le pays, en vue de bâtir une économie moderne et résiliente face aux fluctuations de l'économie mondiale ».

Le président de la République a salué, d'autre part, les étapes importantes franchies en

matière d'investissement après la révision du cadre juridique, soulignant que les indicateurs enregistrés pour le produit intérieur brut (PIB) hors hydrocarbures reflètent les efforts déployés dans la diversification de l'économie.

« Les indicateurs enregistrés pour le PIB hors hydrocarbures reflètent les efforts déployés dans la diversification de l'économie afin qu'elle soit moins dépendante des hydrocarbures », souligne le chef de l'Etat, qui a salué également les importantes étapes franchies en matière d'investissement après la révision du cadre juridique.

Le président de la République met en avant, dans son allocution, l'importance du dialogue entre les hommes d'affaires et les opérateurs économiques, publics et privés, les appelant, chacun dans son domaine d'activité, à contribuer à « l'édification d'une économie moderne, compétitive et résiliente face aux fluctuations de l'économie mondiale ». Cette rencontre reflète « le soutien de l'Etat aux opérateurs économiques patriotes et intègres dans toutes les wilayas », souligne le président Tebboune insistant sur la nécessité de « se mobiliser pour barrer la route aux fraudeurs », notamment face aux tentatives de certains d'entre eux d'épuiser les réserves de change sans apporter la moindre contrepartie au pays ».

Evoquant les différentes réalisations économiques accomplies ces dernières années, le président de la République affirme que « ces résultats positifs sont des réalités tangibles et non des illusions », citant, à titre d'exemple, « le chemin de fer reliant Tindouf à Oran ».

RA

LES EFFORTS CONJOINTS DE L'ÉTAT ET LA MOBILISATION DES ENTREPRISES ONT PERMIS DE RÉALISER LA DIVERSIFICATION ÉCONOMIQUE, DÉCLARE KAMEL MOULA

Le président du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), Kamel Moula, a prononcé hier mercredi une allocution à l'occasion de la rencontre du président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avec les opérateurs économiques.

« La période post-Covid-19 a marqué le point de départ d'une profonde transformation structurelle. Une réalité confirmée par les institutions financières internationales, notamment le Fonds monétaire international (FMI) et la Banque mondiale », a déclaré d'emblée M. Moula, rappelant que « le produit intérieur brut (PIB) réel maintient une dynamique remarquable, avec une croissance prévue de 3,8 %. Toutefois, selon nos propres prévisions, nous devrions atteindre un taux de 4 % ».

Selon M. Moula, « ce sont les efforts conjoints de l'Etat et la mobilisation des entre-

prises qui ont permis de réaliser cette diversification économique, saluée par les institutions internationales. »

« Au sein du Conseil du renouveau économique algérien (CREA), nous sommes profondément convaincus que les entreprises algériennes constituent le premier partenaire stratégique de l'Etat », a souligné M. Moula, affirmant que « certaines pratiques inacceptables ont été mises au jour. Bien qu'elles demeurent minoritaires, elles portent atteinte à l'image de la grande majorité des opérateurs économiques. Nous soutenons pleinement la lutte contre les pratiques illégales afin de préserver une concurrence loyale et de rassurer les opérateurs économiques intègres. »

Pour M. Moula, « la crise de la Covid-19 nous a enseigné une leçon fondamentale : un Etat qui dépend des autres pour nourrir sa population, la soigner ou lui fournir de l'énergie

est un Etat vulnérable. La souveraineté alimentaire constitue ainsi le premier pilier de la réponse apportée par l'Etat et le secteur économique à cette crise. »

Et d'affirmer : « continuons à renforcer notre économie grâce à la force du travail et au génie de nos chefs d'entreprise et de nos travailleurs. Nous connaissons nos atouts : une croissance économique soutenue, une absence d'endettement extérieur et un tissu entrepreneurial devenu plus dynamique que jamais », ajoutant qu'« au Conseil du renouveau économique algérien (CREA), c'est avec cette vision réaliste et courageuse que nous envisageons l'avenir. L'Algérie doit poursuivre sa marche en avant, souveraine dans ses décisions, attachée à son indépendance et résolument déterminée à atteindre la prospérité. »

RA

KAHRABA EXPO 2026

SONELGAZ VEUT FACILITER L'ACCÈS DES ENTREPRISES ALGÉRIENNES AUX MARCHÉS AFRICAINS

À l'occasion de l'ouverture de la 2e édition du Salon international de l'électricité et des énergies renouvelables « Kahraba Expo 2026 », mardi dernier au Palais des expositions des Pins maritimes, à Alger, le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, M. Mourad Adjal, a annoncé des perspectives encourageantes pour le groupe Sonelgaz et sa volonté de faciliter l'accès des entreprises algériennes aux marchés énergétiques régionaux, notamment en Afrique.

Par Ikram Haou

Le ministre a déclaré que l'enjeu ne se limitait pas à la généralisation de l'accès à l'énergie, mais englobait également la garantie de la continuité de l'approvisionnement, l'amélioration de la qualité du service public et le renforcement de la fiabilité du système électrique.

Il a également souligné la nécessité de répondre à la croissance continue de la demande afin de préserver ces acquis et de renforcer les capacités au service du développement national. Il a insisté sur l'ouverture des entreprises algériennes aux marchés africains et régionaux, dans le but de diversifier l'économie nationale, de valoriser les expertises et les compétences algériennes et de consolider la présence des entreprises nationales sur ces marchés.

Selon le ministre, cette démarche s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre des orientations des hautes autorités du pays, visant à renforcer la coopération Sud-Sud et à élargir les perspectives de partenariat avec les pays africains.

Le ministre a en outre insisté sur l'expertise technique et les compétences en ingénierie du groupe public Sonelgaz, ainsi que sur son rôle dans la concrétisation de projets énergétiques à l'étranger et la proposition de solutions intégrées couvrant l'ingénierie, la réalisation, la maintenance, la formation et les services techniques.



Il convient de rappeler que la déclaration du ministre a été lue en son nom par le directeur général par intérim du groupe Sonelgaz, M. Nabil Kafi.

Dans ce cadre, plusieurs projets réalisés sur le continent africain témoignent de l'expertise du groupe Sonelgaz, notamment la construction d'une centrale électrique de 40 mégawatts au Niger et d'une autre de capacité équivalente au Tchad. Ces réalisations illustrent la contribution des compétences et des entreprises algériennes au développement des infrastructures énergétiques, ainsi qu'à l'accompagnement des efforts de développement dans les pays frères. Elles consolident également une coopération fondée sur l'échange d'expériences et les intérêts communs, a ajouté M. Mourad Adjal.

Il convient de noter que Sonelgaz International joue un rôle important dans la valorisation des capacités du groupe et l'accompagnement de son développement à l'international, notamment à travers la diversification des opportunités d'affaires, le développement de partenariats et le renforcement de la complémentarité et de la coopération entre les entreprises algériennes publiques et privées, afin de leur permettre d'accéder aux marchés extérieurs avec davantage d'efficacité et de compétitivité.

Comme l'a indiqué le ministre, le groupe Sonelgaz entend devenir un catalyseur de l'accès des entreprises algériennes aux marchés

énergétiques régionaux.

Les orientations du ministère de l'Énergie et des Énergies renouvelables, sous la conduite de M. Mourad Adjal, présentées lors de la 2e édition du Salon international Kahraba Expo 2026, visent également à élargir la présence économique de l'Algérie au-delà de ses frontières et à faire de la coopération Sud-Sud un levier d'échange de connaissances, de développement des capacités locales, de soutien au développement commun et de consolidation de la position des entreprises algériennes en tant que partenaires fiables, capables de contribuer à la réalisation de projets et à l'établissement de relations économiques durables.

Un autre défi demeure celui de la transition énergétique, qui nécessite de diversifier les sources de production, de développer les énergies renouvelables et de renforcer les capacités industrielles et technologiques nationales.

Le Salon international Kahraba Expo 2026 s'inscrit dans cette stratégie nationale. La cérémonie d'ouverture s'est déroulée en présence du directeur général par intérim du groupe Sonelgaz, représentant le ministre de l'Énergie et des Énergies renouvelables, du président du Cluster industriel électrique d'Algérie (CIEL), Ahmed Tabache, ainsi que de plusieurs cadres et ambassadeurs accrédités en Algérie. Le salon se poursuivra jusqu'au 15 octobre courant.

I. H.

RENCONTRE ALGÉRO-BRITANNIQUE SUR LE SECTEUR MINIER

LA NOUVELLE LOI MINIÈRE OFFRE UN CADRE LÉGISLATIF ET RÉGLEMENTAIRE INCITATIF À L'INVESTISSEMENT INTERNATIONAL

La nouvelle loi minière (loi n° 25-12 du 3 août 2025), établit un cadre juridique moderne pour dynamiser le secteur, notamment à travers l'ouverture du capital, permettant aux investisseurs étrangers de détenir jusqu'à 80% du capital pour l'exploitation des mines contre 51/49 avant.

Par Malika Azeb

La loi permet également l'allègement du parcours administratif pour l'obtention des permis de prospection et d'exploitation, la consécration d'un droit de priorité pour le titulaire d'un permis d'exploitation en cas de découverte d'un gisement, ainsi que l'accélération de dossiers clés comme le gisement de Gara Djebilet.

Lors d'une rencontre algéro-britannique sur le secteur minier tenue mardi à Alger, la secrétaire d'Etat auprès du ministère des Mines et des Industries minières, Karima Bakir Tafer, a indiqué que cette loi minière offre un cadre législatif et réglementaire incitatif à l'investissement et au partenariat international, à travers la simplification des procédures d'investissement, le renforcement de la transparence et la valorisation des ressources.

Mme Tafer a dans une allocution prononcée lors de cette réunion organisée par le Conseil d'affaires algéro-britannique, en présence de l'Ambassadeur du Royaume-Uni auprès de l'Algérie, James Robert Stephen Downer, et

de représentants d'entreprises et d'organismes britanniques opérant dans le secteur, a souligné que la nouvelle loi minière établit des bases solides et sans précédent, répondant aux normes internationales les plus compétitives, principalement en terme de simplification des procédures d'investissement, d'instauration d'un partenariat équilibré, d'octroi d'une haute valeur juridique aux autorisations et aux titres miniers et de valorisation du contenu.

Elle a également indiqué que ces réformes substantielles, offrent un cadre législatif et réglementaire pour plusieurs grands projets structurants sur lesquels l'Algérie mise actuellement pour changer la carte économique de la région, notamment le projet d'exploitation du minerai de fer de Gara Djebilet, le projet de phosphate intégré et le projet d'exploitation du zinc et du plomb.

La secrétaire d'Etat, après avoir mis en exergue les énormes potentiels géologiques que possède l'Algérie, a rappelé l'importance de la création d'un ministère dédié aux mines et aux industries minières dans le cadre de la vision stratégique du président de la Ré-

publique, M. Abdelmadjid Tebboune.

Mme Tafer a souligné dans le même contexte que la rencontre algéro-britannique constitue une occasion pour établir des partenariats stratégiques fructueux et mettre en place un modèle de coopération durable, basé sur le principe gagnant-gagnant, contribuant à l'essor du développement économique et au renforcement de la nouvelle dynamique minière dans notre pays.

L'ambassadeur britannique a de son côté indiqué que son pays compte s'ouvrir à de nouveaux secteurs d'investissement en Algérie, à leur tête celui des mines, dans le cadre dynamique visant à renforcer les relations commerciales entre le Royaume-Uni et l'Algérie, tout en précisant que les entreprises britanniques en activité cherchent à explorer les possibilités de coopération dans ce secteur important et les opportunités de développement économique pour les deux parties.

Le président du Conseil d'affaires algéro-britannique, Martyn Roper, a, quant à lui, mis en avant l'importance des mesures incitatives prévues par la nouvelle loi

minière, indiquant que le secteur minier algérien offre d'importantes opportunités pour le renforcement des relations commerciales entre les deux pays, d'autant plus que les entreprises britanniques jouissent d'une solide expertise dans le secteur minier et manifestent un réel intérêt pour l'investissement en Algérie.

De leur côté, les représentants des entreprises et organismes britanniques participant à cette rencontre ont affiché leur intérêt pour les opportunités d'investissement qu'offre le secteur minier en Algérie, à travers les différentes chaînes de valeur, soulignant l'importance de la diversité dont dispose l'Algérie en matière de ressources minières.

Cet événement a également été marqué par l'organisation de rencontres B2B réunissant les partenaires et opérateurs algériens avec les entreprises britanniques, en vue d'explorer les opportunités d'investissement et de partenariat, ainsi que les perspectives de coopération dans les domaines de la recherche minière, des services, des équipements et de la technologie

M.A

La quatrième édition du Salon international de l'investissement agricole et des technologies, baptisé « Agritech Expo 2026 », a ouvert ses portes mardi à l'hôtel Sheraton d'Annaba. Au total, 117 exposants venus de différentes régions du pays participent à cet événement. Ils représentent divers domaines liés à l'investissement agricole et aux nouvelles technologies destinées à développer le secteur. Des entreprises étrangères sont également présentes.

Par Hamida Indja

La commissaire du salon, Chanez Rabia, a indiqué que les entreprises étrangères participant à cet événement, qui se poursuivra jusqu'au 15 octobre viennTunisie, de Russie, de France, de Chine et d'Italie. Par ailleurs, la République du Tchad est l'invitée d'honneur de cette édition. Elle a ajouté que cette édition se distingue par l'organisation d'un concours national destiné aux porteurs de projets



agricoles. Cette initiative vise à encourager les idées novatrices et à soutenir les jeunes entreprises souhaitant se développer dans ce secteur. La même responsable a précisé que ce concours se tiendra jeudi prochain. Il

permettra aux porteurs de projets de présenter leurs idées et leurs propositions. À l'issue de cette compétition, trois lauréats seront sélectionnés pour bénéficier d'un soutien et d'un accompagnement dans la concrétisation de

leurs projets.

Selon la commissaire du salon, ce concours constitue « l'une des grandes nouveautés de cette année ». Elle a souligné que cette initiative vise à encourager les porteurs de projets à passer de la simple idée à sa concrétisation, en leur offrant un soutien et un accompagnement adaptés.

Ce salon représente également un espace privilégié de rencontre entre les chefs d'entreprise, les professionnels et les investisseurs des secteurs agricole et technologique. L'événement favorise les échanges de savoir-faire et d'expériences, met en valeur les différentes activités de ces domaines et permet d'explorer de nouvelles possibilités de collaboration entre les entreprises nationales et étrangères.

La même responsable a également précisé que cette manifestation offre aux participants l'occasion de présenter leurs services et d'échanger avec les différents professionnels du secteur. Cette dynamique contribue au renforcement des relations professionnelles et ouvre la voie à de nouvelles collaborations ainsi qu'à des investissements dans l'agriculture intégrant les technologies modernes.

Ce type d'événement contribue aux efforts visant à encourager l'investissement, à diversifier l'économie, à promouvoir l'innovation dans le secteur agricole et à aider les entreprises à mieux s'adapter aux évolutions technologiques.

H. I.

CHLEF OUVERTURE DU SALON NATIONAL DE L'ARTISANAT ET DE LA TENUE TRADITIONNELLE

La 4ème édition du Salon national de l'artisanat et de la tenue traditionnelle s'est ouverte mercredi au Musée national public "Abdelmadjid Meziane" de Chlef, avec la participation de 33 exposants venus de 10 wilayas. Le directeur de la Culture et des Arts, Djamel Hasnaoui, a expliqué à l'APS, que ce salon vise à préserver le patrimoine culturel, tant matériel qu'immatériel, et à promouvoir les costumes traditionnels locaux et nationaux, conformément aux directives du ministère de tutelle. Ce même responsable a souligné que cet événement, organisé par le Musée national public "Abdelmadjid Meziane" et dont l'inauguration a été présidée par le représentant du ministère de la Culture et des Arts, Samir Khe-

loufi, en présence du wali Ibrahim Ghemired, connaît une participation d'exposants et d'artisans plus importante que lors des éditions précédentes. Il constitue également une occasion de mettre en valeur la diversité culturelle de l'Algérie et de faire connaître les tenues traditionnelles afin de contribuer à leur classement aux niveaux national et international.

De son côté, la directrice du musée, Faiza Benallal, a indiqué que cette édition présentait une collection variée de tenues traditionnelles propres à la région de Chlef et à différentes wilayas, à l'instar du "ghelaf et de la kazaka de Chlef", du "mansouj et de la chadda de Tlemcen", de la "djeba kabyle" et de la "blousa oranaise", ainsi que la tenue de

l'Emir Abdelkader.

Ce salon, qui s'étend sur deux jours, a également vu la participation d'artisans spécialisés dans l'art du "zellige" algérien, la peinture sur verre, la poterie et la céramique, au milieu d'une affluence considérable de citoyens venus découvrir les créations des artisans ainsi que les éléments constitutifs du costume traditionnel algérien.

De leur côté, plusieurs participants, à l'instar de l'artisan Fatima Lounis, originaire de la wilaya de Bouira, ont salué l'organisation de telles manifestations, qu'ils considèrent comme une occasion importante de faire connaître le patrimoine culturel et de promouvoir les produits traditionnels.

RR

TIARET DISTRIBUTION PROCHAINE DE 1.500 LOGEMENTS PUBLICS LOCATIFS DANS LE CHEF-LIEU DE WILAYA

La distribution de 1.500 logements publics locatifs dans la ville de Tiaret est prévue, prochainement, à la suite de l'affichage, mercredi, de la liste nominative des bénéficiaires, a-t-on appris auprès du chef de daïra du chef-lieu de wilaya, Nourredine Lazreg.

M. Nourredine Lazreg a précisé que cette liste comprend 500 bénéficiaires parmi les demandeurs de logements publics locatifs, sélectionnés selon le système de notation, ainsi que 1.000 bénéficiaires occupant d'anciens logements ou des habitations situées sur des sites entravant la réalisation de projets de développement structurants.

Le même responsable a indiqué que les clés seront remises aux bénéficiaires dans les prochains jours,

après l'accomplissement des procédures légales nécessaires, notamment l'examen des recours par la commission de wilaya, l'organisation d'un tirage au sort pour déterminer l'appartement attribué à chaque bénéficiaire, ainsi que le paiement des sommes dues.

Les habitations précaires concernées par cette opération de relogement comprennent les anciennes constructions de type "haouch" situées au centre-ville, ainsi que des cas isolés dans certains vieux quartiers, notamment à Chaïb Mohamed et Karman. Sont également concernés les occupants des logements construits dans la zone industrielle de Zaaroura 2, ainsi que ceux situés sur le tracé du projet ferroviaire.

Les logements concernés

par cette opération sont répartis sur trois sites disposant de diverses infrastructures publiques, notamment des établissements scolaires et de santé, des services de proximité ainsi que des moyens de transport. Par ailleurs, les listes des bénéficiaires de 850 logements publics locatifs, répartis entre dix communes de la wilaya, devraient être affichées dans les prochains jours.

Il est également prévu la distribution de 200 lots de terrain et l'octroi d'une aide financière de 700.000 DA aux bénéficiaires des communes d'Aïn Dheb et d'Es-Sebt, dans le cadre des lotissements sociaux destinés à l'auto-construction, a-t-on appris auprès des services de la wilaya.

RR

APPUI À L'ARTISANAT À RELIZANE FORMATION AU NUMÉRIQUE ET ACCOMPAGNEMENT DES ARTISANS

Par Halim Dardar

Épaulés par des cycles d'apprentissage, 1.129 femmes et hommes de métier de la région de Relizane ont suivi des cursus afin d'acquérir le sésame professionnel, a rapporté mercredi Djamel Khineche, responsable de la Chambre de l'artisanat et des métiers (CAM).

D'après ses explications fournies à l'APS, l'initiative, amorcée en début d'année et achevée fin septembre, s'est traduite par 22 rencontres de perfectionnement et de qualification destinées aux jeunes désireux d'obtenir la carte d'artisan et de profiter des mécanismes d'appui à l'emploi.

Grâce à ces parcours, 515 professionnels ont décroché des attestations de qualification, alors que 614 apprenants ont été formés dans divers domaines, entre autres la coiffure masculine et féminine, les soins esthétiques, la plomberie sanitaire, la confection de gâteaux traditionnels et modernes, la panification, la couture de tenues traditionnelles, la réparation de téléphones, l'électricité automobile, la photographie, la remise en état de machines à coudre, la soudure, la préparation de pizzas et de pâtisseries feuilletées, la fabrication fromagère, l'impression thermique, ainsi que la bijouterie traditionnelle. Durant la même période, deux cycles ont été dispensés à 156 personnes incarcérées dans les établissements pénitentiaires. En outre, 250 artisans ont suivi des cursus au sein de l'école de formation et de perfectionnement dépendant de la CAM, dans les spécialités de la plomberie sanitaire, de la pâtisserie traditionnelle et moderne, de la couture, de la coiffure pour hommes et femmes et de l'esthétique, selon la même source.

Ces apprentissages permettent aux professionnels de consolider leurs aptitudes et aident à sauvegarder certains savoir-faire artisanaux dans la wilaya. Ils ont aussi pour but d'accompagner les femmes artisanes dans la matérialisation de projets productifs de petite taille, a-t-on insisté.

Par ailleurs, dans le cadre de la dématérialisation du secteur de l'artisanat et des métiers, près de 968 artisans et artisanes ont aussi reçu des cartes professionnelles numériques conçues pour simplifier leurs démarches et alléger les procédures administratives.

Selon le même responsable, « cette carte sera un véritable trait d'union entre l'artisan et l'administration de tutelle, grâce à son interconnexion directe et automatique avec le fichier national des artisans ». En outre, la direction du Tourisme et de l'Artisanat de la wilaya de Relizane et la Chambre de l'Artisanat et des Métiers ont paraphé une convention de coopération et de partenariat avec l'antenne locale de l'Agence nationale d'appui et de développement de l'entrepreneuriat (NESDA). Cet accord vise à inciter les artisans à créer des micro-entreprises et à promouvoir la commercialisation des produits artisanaux.

La Chambre de l'artisanat et des métiers de la wilaya de Relizane dénombre actuellement 7.517 artisans et artisanes exerçant dans différentes spécialités de l'artisanat. Ces professionnels profitent régulièrement de formations et de programmes de qualification, a indiqué M. Khineche.

H.D

INDUSTRIE MINIÈRE

LA CHUTE DES PRIX MENACE LES ÉCONOMIES AFRICAINES ET BOUSCULE LES ÉQUILIBRES MONDIAUX

Le minerai de fer est le squelette de notre monde moderne. Sans lui, pas d'acier, et sans acier, pas de gratte-ciels, pas de ponts, pas de voies ferrées, et beaucoup moins de voitures ou de navires. C'est une matière première vitale. Et à l'échelle planétaire, c'est la Chine qui dicte la loi du marché, car ses immenses usines sidérurgiques consomment la majeure partie du fer mondial. Pourtant, le climat actuel est à l'inquiétude. Entre une économie chinoise qui baisse et l'arrivée progressive de nouveaux géants de l'extraction, en premier lieu le projet de Simandou en Guinée, le marché mondial est inondé.

Par Rihab Taleb

Les marchés chinois ont bien connu un petit rebond, cet automne mais ceci ne règle rien sur le fond. Selon les analyses du cabinet spécialisé BMI, le minerai de fer standard celui dont la teneur est de 62 % et qui est livré au port chinois de Qingdao, a accusé une baisse d'environ 14 % depuis le début de l'année, pour stagner autour de 90 dollars la tonne. Pour les entreprises minières, c'est un véritable casse-tête puisque d'un côté, chaque tonne leur rapporte beaucoup moins d'argent qu'avant, tandis que de l'autre, faire tourner les pelleteuses, faire rouler les trains de marchandises et entretenir les infrastructures coûte toujours aussi cher, voire plus.

La crise durable qui frappe le secteur de l'immobilier en Chine freine net les chantiers de construction, et donc la demande d'acier. Parfois, les aciéries chinoises achètent un peu plus, mais c'est uniquement pour refaire des stocks de sécurité, pas parce que la consommation de fond a repris. Pendant ce temps, les mines du monde entier continuent d'extraire de la roche, et de nouveaux gisements majeurs s'approprient à cracher des millions de tonnes supplémentaires. Quand l'offre dépasse largement la demande, les prix glissent inévitablement vers le bas, ce qui pousse d'ailleurs la Banque mondiale à tabler sur un prix moyen de 97 dollars la tonne, qui devrait encore descendre à 95 dollars l'année suivante.

L'Afrique joue pourtant un rôle de plus en plus stratégique dans cette industrie. En 2025, le continent a exporté près de 95 millions de tonnes de minerai de fer, ce qui pèse pour environ 4 % de la production mondiale. Et ce n'est qu'un début puisque d'après les données de Shanghai Metals Market, l'Afrique s'apprête à faire exploser ses capacités pour atteindre 259 millions de tonnes d'ici 2030, représentant alors près de 10 % de l'offre mondiale. Cependant, derrière ces grands chiffres se cache une réalité très inégale. L'Afrique du Sud mène la danse en termes de volumes, suivie par la Mauritanie, la Sierra Leone et le Liberia. Face à la baisse des prix, chaque pays réagit avec des armes différentes.

La Guinée détient par exemple une arme fatale avec le gisement de



Simandou. Le minerai qu'on y extrait affiche une teneur exceptionnelle d'environ 65 % de fer, bien au-dessus de la référence mondiale à 62 %. Pour les usines qui fabriquent l'acier, un minerai plus pur signifie qu'il faut brûler moins de charbon et d'énergie pour le fondre, ce qui représente un gain écologique et financier massif. Les acheteurs sont alors prêts à payer un supplément, et au premier semestre, l'écart de prix entre le minerai à 65 % et la référence classique à 62 % a atteint en moyenne 15 dollars de plus par tonne. Sachant que haute qualité ne rime pas automatiquement avec gains financiers extrêmement élevés. Des études de S&P Global Market Intelligence montrent que si Simandou vend son produit plus cher grâce à sa pureté, ses coûts de construction, d'extraction et de transport le placent plutôt dans la moyenne. Alors que la mine monte en puissance, il faudra surveiller de très près si les marges réelles suivent les promesses du papier.

En Mauritanie, la Société nationale

industrielle et minière gère un portefeuille aux profils très contrastés. Elle produit également un minerai siliceux qui contient 52 % de fer, et en raison de cette faible teneur, ce type de minerai subit de plein fouet les décotes sur le marché international. En revanche, elle propose aussi des minerais d'excellente qualité, comme des fines naturellement riches à 65 % et des concentrés enrichis à 66 %, qui se vendent beaucoup mieux. La survie financière de la SNIM face à la crise dépend donc entièrement de sa capacité à vendre en plus grande proportion ses minerais haut de gamme tout en servant ses coûts de production.

Du côté de l'Afrique du Sud, le géant minier Kumba fait figure de référence. Au cours du premier semestre, il a vendu un minerai contenant en moyenne 63,6 % de fer, présenté majoritairement sous forme de morceaux prêts à être jetés directement dans les hauts-fourneaux. Cette qualité supérieure lui permet de décrocher des prix corrects, soit environ 90 dollars la

tonne au départ du port, contre une référence comparable de 83 dollars. Mais le vrai problème sud africain se situe de l'autre côté de l'équation puisque les coûts directs d'exploitation ont bondi de 39 à 46 dollars la tonne en l'espace d'une seule année, ce qui fait que même en vendant bien, l'augmentation des charges grignote dangereusement les bénéfices.

Une baisse des cours du minerai de fer ne menace pas seulement les bilans comptables des grandes entreprises, elle peut aussi déstabiliser des pays entiers. Prenons l'exemple de la Mauritanie où la SNIM a représenté à elle seule 27 % du volume total des exportations du pays et a généré 10 % des recettes du budget de l'État en 2025. C'est un poids similaire pour le Liberia, où le secteur minier est un pilier vital des rentrées d'argent extérieures. Si le minerai de fer plonge durablement, ce sont les finances publiques de ces nations qui se retrouvent asphyxiées, réduisant leur capacité à investir dans la santé, l'éducation ou les infrastructures.

Cette baisse complique également la vie des pays qui aimeraient entrer dans la cour des grands. Pour ouvrir une mine de fer, il faut des sommes astronomiques. Au Congo, par exemple, la première phase du projet de minerai de Zanaga nécessite un investissement de départ estimé à 2,17 milliards de dollars, et la décision finale d'investissement se fait attendre. Dans un marché où les prix baissent, il devient extrêmement difficile de convaincre les banques et les investisseurs internationaux de prêter autant d'argent, tout simplement parce que les profits futurs sur lesquels reposent ces prêts paraissent soudainement beaucoup moins garantis. Les prochains mois s'annoncent donc décisifs et impitoyables pour l'industrie minière africaine. Le sort des producteurs se jouera dans un équilibre très fragile entre d'un côté l'appétit réel ou feint de la Chine, et de l'autre le tsunami de nouveaux volumes qui arrivent sur le marché, emmené par le mastodonte guinéen de Simandou. À la fin, les gagnants ne seront pas forcément ceux qui produisent le plus de volume, mais bien ceux qui sauront allier une excellente pureté de minerai et une maîtrise chirurgicale de leurs coûts de production.

R.T

PAUVRETÉ DANS LE MONDE 1,2 MILLIARD DE PERSONNES CONCERNÉES

L'indice mondial de pauvreté multidimensionnelle a enregistré sa première hausse depuis sa création en 2010, portant à 1,2 milliard le nombre de personnes concernées, a annoncé lundi le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD).

Dans l'édition 2026 de leur rapport annuel, l'agence de l'ONU et le centre de recherche Initiative d'Oxford sur la pauvreté et le développement humain (OPHI) recensent 51,5 millions de personnes supplémentaires en situation de pauvreté "aiguë" par rapport à l'année précédente. C'est la première augmentation enregistrée en seize ans, d'après les organisations.

"La hausse de la pauvreté doit servir de signal d'alarme pour le monde entier", estime l'administrateur du PNUD Alexander de Croo, cité dans un communiqué.

"Derrière ces chiffres se cachent 1,2 milliard de personnes confrontées à des difficultés qui constituent un cercle vicieux : la faim, la déscolarisation et le manque d'accès à l'eau potable ou à l'électricité", poursuit-il. Selon le PNUD et l'OPHI, plus de la moitié des personnes touchées (51,5%) sont des mineurs.

Les organisations indiquent toutefois que la croissance démographique constitue un facteur majeur de cette hausse, et que de nouvelles

données n'étaient disponibles que pour 13 des 108 pays couverts par le rapport. Si le nombre total de personnes vivant dans la pauvreté a augmenté, le rapport dresse un tableau contrasté. Au cours des quinze dernières années, 33 pays ont réduit de moitié la proportion de leur population vivant dans la pauvreté telle que définie par l'indice.

Parmi eux figurent six pays d'Afrique subsaharienne. Selon le PNUD, les progrès les plus rapides ont été enregistrés en Asie, notamment en Chine et au Vietnam.

Dans l'édition 2026 de leur rapport annuel, l'agence de l'ONU et le centre de recherche Initiative d'Oxford sur la pauvreté et le développement humain (OPHI) recensent 51,5 millions de personnes supplémentaires en situation de pauvreté "aiguë" par rapport à l'année précédente. C'est la première augmentation enregistrée en seize ans, d'après les organisations.

"La hausse de la pauvreté doit servir de signal d'alarme pour le monde entier", estime l'administrateur du PNUD Alexander de Croo, cité dans un communiqué.

"Derrière ces chiffres se cachent 1,2 milliard de personnes confrontées à des difficultés qui constituent un cercle vicieux : la faim, la déscolarisation et le manque d'accès à l'eau pota-

ble ou à l'électricité", poursuit-il. Selon le PNUD et l'OPHI, plus de la moitié des personnes touchées (51,5%) sont des mineurs.

Croissance démographique

Les organisations indiquent toutefois que la croissance démographique constitue un facteur majeur de cette hausse, et que de nouvelles données n'étaient disponibles que pour 13 des 108 pays couverts par le rapport. Si le nombre total de personnes vivant dans la pauvreté a augmenté, le rapport dresse un tableau contrasté. Au cours des quinze dernières années, 33 pays ont réduit de moitié la proportion de leur population vivant dans la pauvreté telle que définie par l'indice.

Parmi eux figurent six pays d'Afrique subsaharienne. Selon le PNUD, les progrès les plus rapides ont été enregistrés en Asie, notamment en Chine et au Vietnam.

L'extrême pauvreté frappe toujours davantage les zones rurales qu'urbaines avec près de 83,3% des personnes pauvres dans le monde qui vivent à la campagne. Comme l'année précédente, la majorité des plus pauvres vivent en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud, c'est-à-dire le sous-continent indien, la région la plus peuplée de la planète.

R.E

LA CONTESTATION NE FAIBLIT PAS EN FRANCE VERS UNE NOUVELLE ESCALADE

Le mouvement de protestation des lycéens en France continue de s'intensifier et s'achemine vers un nouveau palier de conflictualité, alors que des établissements scolaires et universitaires sont bloqués et que les appels se multiplient pour élargir la mobilisation et participer aux défilés prévus samedi prochain contre la cherté de la vie.

Par Yacine Boudali

Alors que l'exécutif espérait que les congés d'automne calmeraient la colère des élèves et ralentiraient la dynamique contestataire, les organisateurs maintiennent leur action et veulent renforcer la pression afin d'obtenir des réponses à leurs demandes, notamment l'amélioration des conditions d'études.

Depuis le début de cette mobilisation, le 17 septembre, les lycéens exigent de meilleures conditions d'apprentissage, la fin du système de sélection mis en place via la plateforme d'orientation universitaire « Parcoursup », ainsi que l'adoption d'un plan de financement de 10 milliards d'euros pour les lycées.

Sur le terrain, les tensions se sont manifestées à Bordeaux, où un incendie déclaré dans des conteneurs à ordures devant un lycée s'est propagé à la façade et au rez-de-chaussée de l'établissement,

selon la police. À Amiens, une soixantaine de personnes ont forcé l'entrée du pôle universitaire « Jules-Verne » avant de s'y retrancher.

Les syndicats étudiants et lycéens ont rejeté les déclarations du gouvernement évoquant un essoufflement du mouvement à l'approche des vacances d'automne. Face à cette situation, les appels à poursuivre les blocages et à renforcer la mobilisation se multiplient.

Le président de l'Union syndicale lycéenne, Riyadh Rani, a appelé à poursuivre les opérations de blocage des établissements scolaires et à rejoindre la manifestation prévue samedi prochain contre la hausse du coût de la vie.

« Le mouvement monte en puissance et il existe un véritable rapprochement entre les différentes mobilisations », a-t-il déclaré.

Les représentants des lycéens doivent rencontrer jeudi les ministres de l'Education nationale et de l'Enseignement supérieur afin de présenter leurs revendications, alors que les incidents liés aux manifestations avaient déjà suscité la réaction de plusieurs organisations de défense des droits humains suite aux violences policières.

Le Haut-Commissariat des Nations unies aux droits de l'homme (HCDH) avait également exprimé vendredi dernier sa préoccupation face à ces incidents, appelant à éviter « tout recours disproportionné à la force par les forces de l'ordre ».

Dans un communiqué commun, la Ligue des droits de l'homme (LDH), la Fédération internationale pour les droits humains (FIDH) et l'Organisation mondiale contre la torture (OMCT) ont dénoncé la réponse policière brutale aux mobilisations lycéennes, estimant qu'elle portait atteinte aux droits des manifestants.

Les appels à relancer le mouvement des « gilets jaunes », sur fond de hausse des prix des carburants, se multiplient également. De leur côté, les syndicats de travailleurs ont appelé à des mobilisations et à des grèves le 5 novembre prochain pour rejeter le projet de budget 2027, défendre l'emploi et réclamer des augmentations de salaires, à quelques mois de l'élection présidentielle.

Au-delà des revendications liées à l'éducation, la mobilisation met en lumière un malaise plus profond autour des moyens consacrés aux services publics, de l'égalité des chances et des perspectives offertes à la jeunesse.

Le pays s'enfoncé ainsi dans une grave crise économique et sociale, marquée par une dégradation des finances publiques et de profondes divergences politiques.

Y.B

MASSACRES DU 17 OCTOBRE À PARIS MATHILDE PANOT APPELLE À LEUR RECONNAISSANCE COMME UN "CRIME D'ETAT"

La présidente du groupe parlementaire de La France Insoumise (LFI), Mathilde Panot, a réitéré son appel à la reconnaissance des massacres du 17 octobre 1961 à Paris comme un "crime d'Etat", à l'approche du 65e anniversaire de la commémoration de ces crimes perpétrés par la France contre le peuple algérien en général et sa communauté établie en France en particulier.

"Ce samedi 17 octobre, nous serons là aussi, en nombre, pour commémorer le 65e anniversaire du 17 octobre 1961", a déclaré Mme Panot lors du point de presse hebdomadaire de son groupe à l'Assemblée nationale, annonçant la participation de LFI aux commémorations.

Elle a également rendu hommage aux victimes de ces crimes perpétrés par la police française, sous les ordres du préfet de l'époque Maurice Papon, soulignant que le nombre exact de morts et de disparus demeurerait inconnu.

"Nous nous battons toujours pour que ce

massacre soit reconnu comme un crime d'Etat", a-t-elle insisté.

Cette revendication figure également dans un appel à des rassemblements à Paris et à Thiais, publié le 7 octobre et signé notamment par la Ligue des droits de l'homme (LDH). Les signataires appellent les candidats à l'élection présidentielle de 2027 à prendre clairement position sur la reconnaissance de ce massacre, qu'ils estiment "nécessaire" sur les plans politique et démocratique.

"On ne peut prétendre être une République réellement égalitaire sans reconnaître les crimes commis en son nom", souligne le texte, qui déplore un massacre "trop souvent occulté et trop rarement enseigné".

Par ailleurs, Mme Panot a exprimé son soutien aux personnes qui prévoient de manifester samedi, évoquant la mobilisation de la jeunesse et l'éventualité d'un retour du mouvement des "Gilets jaunes".

L'Algérie commémorera, samedi, la Journée nationale de l'émigration, marquant le 65e

anniversaire des massacres du 17 octobre 1961, perpétrés par la France coloniale contre la communauté algérienne, un crime odieux et ignominieux que le pays, dit des droits de l'Homme, tente d'occulter depuis des décennies mais qui continue de le hanter à ce jour.

Malgré les tentatives de les passer sous silence par les autorités coloniales, les massacres du 17 octobre 1961, perpétrés en plein Paris contre des milliers d'Algériens manifestant pacifiquement contre un couvre-feu discriminatoire, avaient fait la Une de la presse européenne et internationale de l'époque, qui a documenté en détail la répression d'une brutalité extrême, orchestrée par la police sous les ordres du préfet de sinistre mémoire Maurice Papon.

Ces massacres, longtemps niés ou minimisés, sont aujourd'hui considérés par les historiens comme l'un des épisodes les plus sombres de l'histoire contemporaine, symbole du racisme institutionnel du système colonial.

RI

EXPULSION DE DEUX AGENTS DIPLOMATIQUES NIGÉRIENS NIAMEY DÉNONCE L'"INGRATITUDE GRAVE ET INACCEPTABLE" DE LA FRANCE

Les autorités nigériennes ont vivement dénoncé l'expulsion par la France de deux agents nigériens en poste à l'ambassade du Niger à Paris, qualifiant cette décision d'"acte d'ingratitude grave et inacceptable", sur fond de rupture persistante des relations diplomatiques et sécuritaires entre les deux pays depuis juillet 2023. Dans un communiqué lu à la télévision nigérienne, le ministre de la Justice, Alio Daouda, a reproché aux autorités françaises d'avoir expulsé les deux agents en septembre dernier, alors que l'un d'eux avait été blessé lors d'une mission menée en 2014 au Niger en coopération avec l'armée française. Selon Niamey, cet engagement antérieur aurait dû lui valoir "reconnaissance et protection", plutôt qu'une mesure d'expulsion.

D'après les déclarations du ministre, les deux agents, officiellement chargés de la sécurité au sein de la chancellerie nigérienne à Paris, étaient considérés par les autorités françaises comme des agents des services de renseignement nigériens. L'un d'eux, l'officier Abdoul-Razak Ibrahim Moussa Toro, aurait été grièvement blessé lors d'une mission à Diffa, dans le sud-est du Niger, où les forces nigé-

riennes combattaient le groupe terroriste Boko Haram et ses différentes factions avec l'appui de l'armée française. Le ministre nigérien a précisé que l'officier avait ensuite été évacué en France pour y recevoir des soins. Revenant sur les circonstances de son expulsion, il a déclaré : "Peut-on chasser un homme blessé, mutilé et rendu inapte au service d'une coopération que l'on a soi-même voulue, ordonnée et payée ?". Poursuivant sa dénonciation, Alio Daouda a ajouté : "Voilà comment la France remercie ceux qui ont servi à ses côtés. Elle sollicite les hommes, elle les engage et les finance. Puis, lorsqu'ils tombent, elle les met à la porte avec leur famille, quitte à devancer ses propres tribunaux".

Selon les précisions rapportées mercredi par le média nigérien ActuNiger, l'officier Abdoul-Razak Ibrahim Moussa Toro avait initialement fait l'objet d'une obligation de quitter le territoire français (OQTF), décision qu'il avait contestée devant la justice française. Les autorités françaises l'ont toutefois déclaré persona non grata le 16 septembre 2026, une mesure qui s'est étendue à sa famille, y compris ses enfants. Il a quitté le territoire français

le 19 septembre, selon la même source.

Cette affaire constitue un nouvel épisode de la crise diplomatique entre Niamey et Paris, dont les relations se sont fortement dégradées depuis 2023. Dans le prolongement de cette rupture, les autorités nigériennes avaient exigé le départ de l'ambassadeur de France et dénoncé les accords militaires liant les deux pays, entraînant le retrait d'environ 1.500 soldats français déployés au Niger. En décembre 2023, Paris avait annoncé la fermeture définitive de son ambassade à Niamey, invoquant les "entraves" imposées par les autorités nigériennes.

Malgré cette dégradation durable des relations, l'ambassade du Niger à Paris demeure ouverte. Cette affaire illustre la profondeur de la crise entre Niamey et Paris et ravive les critiques nigériennes face au traitement réservé à un ressortissant blessé lors d'une mission menée avec l'armée française. Elle met en évidence les exigences de reconnaissance des services rendus et de respect mutuel, à l'heure où les décisions françaises continuent d'aliéner la défiance entre les deux pays.

RI

MÉDIAS ET INTELLIGENCE ARTIFICIELLE

LES PROFESSIONNELS RAPPELLENT LE RÔLE DÉCISIF DU JOURNALISTE DANS LA FIABILITÉ DE L'INFORMATION

Face à l'essor rapide des outils d'intelligence artificielle dans les rédactions, les participants à une journée de formation organisée mardi dernier à Alger ont rappelé le rôle irremplaçable du journaliste dans la vérification de l'information et la préservation de la crédibilité des contenus. Les intervenants ont plaidé pour une utilisation maîtrisée de ces technologies, tout en alertant sur les risques liés aux deepfakes, et à la protection des données sensibles.

Par Yakout Abina

Les participants à la journée de formation consacrée à « l'amélioration de la performance linguistique et l'utilisation de l'intelligence artificielle », organisée mardi dernier à Alger par le ministère de la Communication en coordination avec le Haut Conseil de la langue arabe (HCLA), ont insisté sur le rôle essentiel du journaliste dans la préservation de la crédibilité de l'information à l'ère de l'intelligence artificielle.

Intervenant sur le thème « L'intelligence artificielle et la presse : éthique, pratiques et souveraineté numérique », le rédacteur en chef adjoint de l'Agence Algérie Presse Service (APS), Samir Azzoug, a souligné l'impact qu'apporte l'IA dans les processus de production médiatique. Selon lui, l'évolution technologique ne doit pas être perçue comme une contrainte, mais comme un outil dont l'usage dépend largement des capacités d'adaptation des institutions et des mécanismes de gouvernance mis en place. Il a estimé que le journaliste pouvait tirer profit de ces technologies pour gagner en efficacité, tout en conservant son rôle essentiel de garants de la qualité de l'information et de la crédibilité éditoriale.

L'intervenant a présenté plusieurs applications d'intelligence artificielle désormais utilisées à différentes étapes de la chaîne de production journalistique. Il a toutefois appelé les professionnels des médias à redoubler de vigilance face à la multiplication des contenus manipulés, notamment les « deepfakes », et à renforcer leurs capacités de vérification des sources et d'identification de l'origine des contenus.

Le responsable a également alerté sur les risques liés à certains biais algorithmiques à l'égard de la culture



arabe. Il a, en outre, mis en garde contre les menaces que font peser ces technologies sur les données sensibles et les documents importants, appelant à une utilisation encadrée et responsable des outils d'intelligence artificielle.

M. Azzoug, a par ailleurs insisté sur la nécessité de développer des modèles linguistiques souverains capables de préserver la diversité culturelle. Il a également plaidé pour une supervision humaine rigoureuse de tout contenu médiatique produit à l'aide de l'intelligence artificielle. Selon lui, ces outils devraient être utilisés pour structurer les informations et à suggérer des

pistes de travail, tandis que la rédaction finale doit rester entre les mains du journaliste. De son côté, Yacine Bouras, enseignant à l'Université de M'Sila, a présenté une communication portant sur l'utilisation de l'intelligence artificielle dans la rédaction linguistique. Il a passé en revue les principaux outils dédiés à la correction des textes, ainsi que les moteurs de recherche permettant aux journalistes de collecter et de vérifier les informations à partir de sources fiables. Le professeur a également abordé les techniques permettant d'orienter efficacement les modèles d'intelligence artificielle afin d'obtenir

des résultats plus pertinents. Il a souligné l'importance d'un usage réfléchi de ces technologies, notamment pour proposer des alternatives lexicales, enrichir les contenus et améliorer leur qualité rédactionnelle. Il a aussi relevé l'intérêt de recourir à la dictée vocale, pour assurer une transcription précise des textes. La journée de formation s'est achevée par une cérémonie de distinction au cours de laquelle le ministre de la Communication, Mohamed Bouslimani, le président du HCLA, Salah Belaid, ainsi que les intervenants ont été honorés.

Y.A

UNE MÊME IA POUR CONDUIRE UNE FIAT 500 ET UNE MERCEDES VERS UNE NOUVELLE FORME DE CONDUITE ?

Fiat, Maserati, Jeep et bientôt Mercedes pourraient partager un même cerveau électronique. Wayve veut imposer une nouvelle manière d'appréhender à conduire aux voitures.

Les constructeurs automobiles ont longtemps développé leurs propres systèmes de conduite automatisée. Stellantis et Mercedes prennent aujourd'hui une autre direction en faisant appel au même spécialiste de l'intelligence artificielle.

De la Fiat 500 aux Mercedes, une même IA au volant.

Stellantis vient de franchir une nouvelle étape dans son partenariat avec Wayve. Le groupe présentera à Turin des Fiat 500e et Maserati Grecale, capables d'assurer une conduite automatisée supervisée de type mains libres de porte à porte. Une Jeep Grand Cherokee avait déjà servi de véhicule de démonstration quelques mois auparavant.

Le point commun entre ces véhicules très différents s'appelle Wayve AI Driver. Cette intelligence artificielle doit être intégrée à la plateforme STLA AutoDrive de Stellantis. Un premier lancement commercial est visé en Amérique du Nord en 2028.

Mais Stellantis n'est pas seul. Mercedes-Benz a signé en septembre un accord avec Wayve pour intégrer cette même base technologique dans de futurs modèles. Les premières applications commerciales sont annoncées dans les

deux prochaines années.

Wayve pourrait ainsi devenir une sorte de fournisseur de cerveau automobile, utilisé par plusieurs groupes pourtant concurrents.

Une IA qui apprend plutôt que de suivre une recette.

La particularité de Wayve vient surtout de sa manière d'aborder la conduite automatisée. Les architectures traditionnelles reposent généralement sur plusieurs briques spécialisées.

Le véhicule détecte son environnement, identifie les objets, utilise des cartes très détaillées, puis applique des règles et planifie sa trajectoire.

Wayve défend une approche différente, baptisée AV2.0. Son modèle d'intelligence artificielle apprend à conduire à partir de grandes quantités de données issues de situations réelles. Les informations provenant notamment des caméras et radars sont transformées en décisions de conduite par un réseau neuronal entraîné pour comprendre et anticiper son environnement.

Autre différence majeure : Wayve affirme pouvoir fonctionner sans cartes HD et adapter son système à différentes villes ou différents véhicules sans reconstruire toute son architecture. La société indiquait par exemple avoir adapté son IA aux routes américaines avec seulement 500 heures supplémentaires de données locales.

Cette faculté d'adaptation explique l'intérêt des construc-

teurs. Une même base logicielle peut passer d'une petite Fiat électrique à un SUV Jeep, puis à une Mercedes.

Attention, votre Fiat ne devient pas autonome.

Il reste néanmoins une nuance à comprendre. Chez Stellantis, la première application annoncée est une conduite supervisée de niveau 2++.

Le conducteur pourra retirer ses mains du volant lorsque le système le permet, y compris sur certains parcours urbains et autoroutiers, mais celui-ci restera responsable de la conduite et devra surveiller le système. Nous sommes donc encore très loin d'une voiture capable de déposer seule son propriétaire, puis de repartir sans personne à bord.

La technologie de Wayve est cependant conçue pour évoluer vers des niveaux d'automatisation supérieurs. Stellantis travaille d'ailleurs séparément avec Wayve et Uber sur de futurs robotaxis de niveau 4.

C'est peut-être finalement le changement le plus intéressant. Demain, la différence entre deux voitures ne viendra plus nécessairement de l'entreprise ayant développé leur intelligence de conduite. Comme plusieurs marques utilisent aujourd'hui les mêmes équipementiers pour leurs freins, leurs boîtes de vitesses ou leurs puces électroniques, elles pourraient bientôt acheter leur pilote virtuel au même fournisseur.

R.S.H.T

BANQUES ET IA DANS L'ATTENTE D'UN CHOC FINANCIER PROVOQUÉ PAR DES ROBOTS

L'intelligence artificielle commence à inquiéter sérieusement les superviseurs bancaires. Aux États-Unis comme en Europe, plusieurs régulateurs renforcent leurs contrôles sur l'utilisation des agents IA autonomes, craignant qu'une cyberattaque ou un comportement imprévu ne provoque des perturbations allant jusqu'au système financier lui-même.

La Fed veut savoir comment les banques contrôlent leurs agents IA.

Selon Reuters, la Réserve fédérale américaine, la FDIC et l'OCC interrogent désormais les établissements financiers sur leurs garde-fous. Les autorités veulent notamment savoir si les décisions des agents peuvent être retracées, si un humain valide les actions sensibles et si un système d'arrêt d'urgence permet de reprendre immédiatement le contrôle.

Cette surveillance accrue intervient alors que des agents IA ont déjà été associés à des attaques contre des banques sud-coréennes. Plus largement, plus de 100 entreprises technologiques ont récemment alerté sur l'accélération attendue des cyberattaques assistées par intelligence artificielle.

En Europe, la priorité devient la capacité à redémarrer après une attaque.

La Banque d'Angleterre et la Banque centrale européenne concentrent davantage leurs efforts sur la « résilience ». Certaines banques britanniques sont encouragées à préparer des systèmes de secours entièrement indépendants de leur infrastructure principale afin de pouvoir repartir d'une base saine après une compromission majeure.

La BCE a de son côté demandé aux établissements européens de renforcer avant fin octobre leurs plans de sauvegarde et de reprise face aux cybermenaces alimentées par l'IA. « L'adoption de l'IA va souvent plus vite que la mise en place des contrôles », avertit Michael Woodbridge, spécialiste de la cybersécurité chez Grant Thornton.

Le danger n'est donc plus seulement théorique. Entre les agents autonomes capables de pénétrer des systèmes réels et la dépendance croissante des banques aux modèles avancés, les régulateurs cherchent désormais moins à empêcher tout « couac » qu'à garantir qu'un incident ne puisse pas se transformer en une crise financière majeure.

R.S.H.T

NOS PAUVRES FORÊTS TOUJOURS MALMENÉES MALGRÉ QUELQUES LUEURS D'ESPOIR

La déforestation mondiale a reculé en 2025, mais cette amélioration reste fragile. Alors que l'Amérique latine enregistre des progrès, le bassin du Congo subit une pression croissante liée aux activités économiques. Les sécheresses et les incendies pourraient également compromettre les efforts de préservation des forêts tropicales.

Par Chaimaa Sadou

La déforestation mondiale a reculé de 15 % en 2025, selon le rapport Forest DeclarationAssessment. Au total, 7 millions d'hectares de forêts ont été détruits, contre 8,1 millions en 2024. Un résultat encourageant, mais insuffisant pour inverser durablement la tendance. « 2025 représente une exception, pas une nouvelle trajectoire », souligne Erin Matson, coautrice du rapport. Les activités agricoles, forestières et minières demeurent parmi les principales pressions exercées sur les écosystèmes.

L'amélioration s'explique notamment par les progrès enregistrés en Amérique latine. Au Brésil, les alertes de déforestation en Amazonie ont diminué de près de 37 % entre août 2025 et juillet 2026, selon les données de l'Institut national de recherche spatiale (INPE). Cette évolution reflète les effets des politiques de surveillance et de lutte contre la destruction des forêts. « Nous n'avons pas obtenu cette réduction en sacrifiant la production agricole », souligne Ane Alencar, de l'Institut de recherche environnementale de l'Amazonie. Ces avancées restent toutefois tributaires de la continuité des politiques de protection.

En Afrique centrale, la tendance est plus préoccupante. Dans le bassin du Congo, la perte forestière a atteint 2,4 millions d'hectares, un niveau comparable à celui observé en Amérique latine, selon le rapport. Au Cameroun, Sam Nguiffo, fondateur du Centre pour l'environnement et le développement, dénonce « un désastre ».

L'exploitation du bois, l'extension des terres agricoles et les activités minières pèsent sur les forêts. Cette évolution menace la biodiversité, fragilise les moyens de subsistance des communautés locales et autochtones et peut accentuer les conflits autour de l'accès aux terres et aux res-



sources naturelles.

La dégradation forestière, qui appauvrit les écosystèmes sans faire disparaître les arbres, a également progressé en Afrique. À l'échelle mondiale, elle a reculé de 34 % en 2025. Pourtant, les forêts jouent un rôle essentiel dans la régulation du climat, la protection des sols et le maintien du cycle de l'eau. Elles fournissent aussi des ressources alimentaires et des moyens de subsistance à de nombreuses populations. Leur préservation constitue ainsi un enjeu à la fois environnemental, économique et social.

Les perspectives restent incertaines. Le puissant épisode El Niño en cours pourrait accentuer les sécheresses et les risques d'incendie dans certaines régions tropicales.

En Indonésie, les feux de forêt et de tourbières illustrent déjà la gravité de ces menaces. Parallèlement, le monde demeure loin de l'objectif international fixé à Glasgow, lors de la COP26, visant à enrayer et à inverser la déforestation d'ici à 2030.

Le recul enregistré en 2025 montre que des progrès sont possibles, mais qu'ils restent insuffisants. Renforcer la surveillance, lutter contre l'exploitation illégale et soutenir les communautés locales sont autant de leviers pour préserver durablement les forêts. L'enjeu dépasse la seule protection des arbres : il concerne aussi le climat, la biodiversité et les conditions de vie des générations futures.

C.S

INCROYABLE NATURE AU MOZAMBIQUE, DES FORÊTS ENGLOUTIES IL Y A DES MILLÉNAIRES RESSUSCITENT EN RÉCIFS MARINS

Sous les eaux peu profondes de l'archipel de Bazaruto, au Mozambique, des chercheurs ont découvert un écosystème étonnant : des récifs constitués non de coraux, mais de tourbe issue d'anciennes forêts et zones marécageuses englouties par la mer. Les datations au carbone 14 révèlent que ces dépôts végétaux remontent à environ 300 à 5 000 ans. Progressivement exposée par l'érosion marine, cette matière organique forme aujourd'hui des structures sur lesquelles s'installent algues, herbiers marins et invertébrés. Plus surprenant encore, ces récifs accueillent une véritable faune marine : poissons, raies et tortues y trouvent nourriture et refuge. L'étude, publiée le 12 octobre 2026 dans Scientific Reports, révèle que ces récifs de tourbe abritent des communautés différentes de celles des récifs coralliens voisins. Les chercheurs ont notamment identifié 41 espèces de petits poissons communes aux deux habitats. Certains échantillons contiennent jusqu'à 40 % de carbone organique en masse sèche, héritage de leur passé terrestre. Leur rôle actuel dans le stockage durable du carbone reste toutefois à déterminer. Cette découverte montre qu'un paysage terrestre disparu peut devenir, des millénaires plus tard, un habitat marin riche en biodiversité. Elle invite à mieux inventorier et protéger ces écosystèmes méconnus, sans pour autant minimiser les conséquences destructrices de la montée des océans.

R.ENV

EPIDÉMIE D'ÉBOLA EN RD CONGO BIENTÔT UN VACCIN MIRACLE ?

Par Hamida Indja

Un nouvel essai de vaccin contre le virus Ebola devrait bientôt débiter en République démocratique du Congo (RDC). Le pays traverse actuellement l'une des épidémies les plus meurtrières de son histoire, avec plus de 9 000 cas. Face à cette situation d'urgence, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et des organisations comme Médecins Sans Frontières (MSF) lancent des essais et des études afin de protéger la population et de trouver des solutions.

Des experts de l'Organisation mondiale de la santé ont indiqué mardi qu'un essai clinique d'un vaccin contre la maladie à virus Ebola devrait être lancé en République démocratique du Congo avant la fin du mois d'octobre.

« La recherche va bientôt débiter », a affirmé, lors d'une conférence de presse, Anthony Scott, qui dirige le groupe d'experts sur les vaccins (SAGE) de l'OMS. Il a ajouté que « beaucoup de personnes et d'organisations ont travaillé très dur pour rendre cela possible, et le projet va commencer avant la fin du mois ».

La République démocratique du Congo traverse la 17e épidémie d'Ebola de son histoire. En quelques mois, celle-ci est devenue l'une des plus graves et des plus meurtrières que le pays ait connues.

D'après un nouveau bilan des autorités sanitaires congolaises, publié mardi, le nombre de cas dépasse désormais

les 9 000, tandis que les décès dépassent les 4 000 depuis le début du mois d'octobre. Pour l'instant, aucun vaccin ni médicament officiellement approuvé n'est disponible contre la souche Bundibugyo, responsable de cette épidémie.

Kate O'Brien, responsable du département des vaccins de l'OMS, a expliqué aux journalistes que cet essai, baptisé « Tumaini », utiliserait dans un premier temps le vaccin Ervebo, « qui est approuvé contre la souche Zaïre ». Plusieurs dizaines de milliers de doses ont d'ailleurs déjà été envoyées en RDC. L'objectif est d'introduire par la suite les vaccins ChAdOx1 et Moderna, mais uniquement si les premiers essais de phase 1, menés au Royaume-Uni et au Canada, donnent des résultats satisfaisants. Mme O'Brien a précisé que les doses du vaccin ChAdOx1 étaient prêtes à être utilisées dans le cadre d'un essai clinique de plus grande envergure. De son côté, Médecins Sans Frontières mène depuis le 19 septembre une étude en Ituri et au Nord-Kivu, dans l'est de la RDC. Il ne s'agit pas d'un essai clinique, mais d'une étude observationnelle visant à vacciner 20 000 personnes travaillant sur le terrain.

Cette étude, appelée « BRAVO », doit durer entre neuf et douze mois. Elle prévoit une première phase de vaccination de trois mois, suivie d'une période d'observation des personnes vaccinées. Attendons pour voir.

H. I.

RÉUNION DE LA COMMISSION NATIONALE DES CULTES NON MUSULMANS

L'ALGÉRIE PERSISTE DANS SON SOUTIEN À LA LIBERTÉ DE CULTE

Sous la présidence de M. Youcef Belmehdi, ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, les membres de la Commission nationale des cultes autres que musulmans ont été appelés à une réunion hier mardi au siège du ministère. Cette rencontre s'inscrit dans le cadre de l'ordonnance n 06-02 bis régissant les conditions et règles d'exercice des cultes non musulmans. L'objectif : passer en revue divers points figurant à l'ordre du jour, en lien avec les inquiétudes formulées par les associations religieuses concernées.

Par Saïd Slimani

Un communiqué du ministère, publié mercredi, précise que cette réunion périodique a permis de réaffirmer l'engagement concret de l'Algérie en faveur de la sauvegarde du principe de liberté de croyance. Les participants ont rappelé que la Constitution algérienne consacre la liberté d'exercice des cultes, dans le respect de la loi. Ils ont également souligné que les textes législatifs et réglementaires en vigueur sont pleinement conformes aux principes et objectifs communs énoncés par les chartes et conventions internationales, notamment le Pacte international relatif aux droits civils et politiques. L'Etat, ont-ils ajouté, assure la protection des lieux de culte contre toute influence politique ou idéologique.

Dans ce contexte, la Commission a renouvelé sa ferme volonté d'écouter les préoccupations exprimées en la matière et d'y apporter des réponses. Elle a aussi mis en garde contre la diffusion, dans l'espace numérique, d'informations non fiables et contraires à la réalité concernant l'exercice des cultes en Algérie.

Enfin, les membres de la Commission ont salué la place de l'Algérie et son histoire riche en images de tolérance et de respect. Ils ont cité en exemple la visite historique de Sa Sainteté le pape du Vatican Léon XIV, un événement qui témoigne du dialogue humain et de la culture du vivre-ensemble dans la paix.

S.S



DRAMES DE LA MIGRATION CLANDESTINE PLUS DE 4.000 ENFANTS MIGRANTS SONT MORTS OU PORTÉS DISPARUS ENTRE 2014 ET 2025

Presque 81.000 migrants, dont plus de 4.000 enfants, sont morts ou ont disparu à travers le monde au cours des dix dernières années, indique mercredi un nouveau rapport l'Organisation internationale pour les migrations (OIM).

"Entre 2014 et 2025, au moins 4.414 enfants sont morts au cours de leurs parcours migratoires à travers le monde et le nombre réel est probablement bien plus élevé", a précisé le rapport.

Sur la même période, l'OIM a recensé près de 81.000 décès et disparitions de migrants dans le monde, mais plus de la moitié de ces signalements, soit 55,5%, ne contiennent aucune information sur l'âge, note le rapport.

"Ce qui signifie qu'un nombre indéterminé d'enfants pourrait ne pas figurer dans le bilan global des décès". L'agence onusienne a fait état de lacunes dans les données démographiques "et l'invisibilité dans laquelle peuvent demeurer les décès d'enfants migrants".

Dans ce contexte, elle a appelé à perfectionner la documentation des décès de migrants, surtout des enfants.

Elle a mis l'accent, à cet égard, sur l'importance "d'enregistrer systématiquement l'âge et le statut migratoire des personnes décédées et d'améliorer le partage des données entre les forces de l'ordre, les médecins légistes et les organisations humanitaires".

R.S

PRÉVENTION CONTRE LES ADDICTIONS À MASCARA LES JEUNES MOBILISÉS CONTRE LES DROGUES

Par Malek Gaya

Sur la place "Vivre ensemble en paix" au centre-ville de Mascara, une campagne de sensibilisation dédiée à la lutte contre les drogues et les psychotropes a rassemblé hier un large public de jeunes. Ces derniers ont pris part avec enthousiasme aux diverses animations proposées pour les alerter sur les dangers de la dépendance et ses impacts sur la santé, la psychologie et la société. Portée par l'association de wilaya pour la promotion du sport "El Amel", en collaboration avec la direction de la Santé, cette initiative a proposé des rencontres de proximité et des stands d'information qui ont suscité un vif intérêt chez les jeunes de Mascara. Les explications fournies par les intervenants sur les effets dévastateurs des substances illicites et leurs répercussions sur les individus et le tissu social ont particulièrement retenu leur attention. L'événement a été l'occasion de vanter les bienfaits de l'activité physique, présentée comme un rempart efficace pour protéger la jeunesse des risques de toxicomanie.

Leïla Kerbouche, psychologue clinicienne et coordinatrice du centre intermédiaire de prise en charge des addictions à Mascara, a insisté sur le rôle fondamental des pratiques sportives, artistiques et culturelles dans la prévention de la consommation de drogues. Selon elle, ces occupations permettent aux jeunes de rejoindre des groupes constructifs et de renforcer leur résilience face aux pressions, souvent pointées comme des facteurs favorisant le recours aux stupéfiants.

Fatima Zohra Layadi, présidente de l'association "El-Amel", a pour sa part expliqué que cette journée s'inscrit dans le programme de l'association destiné à diffuser une culture de la prévention chez les jeunes et à les éclairer sur les méfaits de l'addiction et ses multiples conséquences. Le programme a aussi inclus des expositions d'affiches et de dépliants prodiguant des conseils et recommandations pour éviter la dépendance, ainsi que des échanges de proximité consacrés à cette problématique.

Des médecins spécialistes des établissements de santé de la wilaya et des représentants de la Sûreté de wilaya ont pris part à cette manifestation.

M.G

RICHESSSE DU PATRIMOINE FOIRE DU MIEL ET DES PRODUITS DE LA RUCHE DU 18 AU 29 OCTOBRE 2026 À TIZI OUZOU

Une foire du miel et des produits de la ruche sera organisée dans la ville de Tizi-Ouzou du 18 au 29 octobre courant afin de valoriser la production locale, a-t-on appris mercredi auprès des organisateurs.

L'événement, qui se tiendra à la Placette de l'ancienne mairie, est initié par l'Association des apiculteurs professionnels du massif du Djurdjura et la Chambre d'agriculture de la wilaya, en collaboration avec la direction des services agricoles et l'APC de Tizi-Ouzou.

Il constituera une véritable opportunité de commercialisation pour les apiculteurs et une vitrine pour la promotion du patrimoine naturel et agricole de la région, a-t-on souligné. L'objectif principal de cette manifestation est de valoriser la production apicole, de renforcer la visibilité des apiculteurs et de contribuer au développement et à la préservation de cette filière, selon la même source. Pendant douze jours, les visiteurs auront l'occasion de découvrir la richesse et la diversité des miels du terroir, de rencontrer directement les producteurs et d'échanger avec eux. Ils pourront également se procurer du miel de qualité et l'ensemble des produits de la ruche issus directement de la production locale. Des espaces d'échange et de sensibilisation seront animés par des professionnels de la filière pour mieux faire connaître les bonnes pratiques apicoles ainsi que l'importance de protéger l'abeille, un insecte qui joue un rôle crucial dans la production agricole par la pollinisation. Enfin, la foire rendra un hommage à Meterfi Ali, qui a consacré l'intégralité de sa carrière professionnelle au développement de l'apiculture dans la wilaya. C'est une manière de saluer son dévouement, son expertise et l'héritage qu'il a transmis à toute une filière, a-t-on noté.

RS

SANTÉ PUBLIQUE TROIS HÔPITAUX DE TLEMCEN DOTÉS DE SCANNERS

Trois hôpitaux de la wilaya de Tlemcen ont été dotés d'appareils d'imagerie par tomodensitométrie (scanners), a indiqué le wali, Youcef Bechlaoui.

M. Bechlaoui a précisé, en marge de sa visite d'inspection du projet de réalisation d'un service des urgences médico-chirurgicales dans la commune de Maghnia, que "l'installation de ces équipements est actuellement en cours au niveau des hôpitaux de Maghnia, de Seb Dou et de Ghazaouet", soulignant que ces appareils devront entrer en service prochainement.

Ces nouveaux équipements permettront d'améliorer les prestations de santé destinées aux patients nécessitant des examens par scanner, tout en leur évitant les déplacements contraignants depuis les régions éloignées vers le chef-lieu de la wilaya, a indiqué le même responsable.

Le wali de Tlemcen a également souligné que la carte sanitaire de la wilaya connaît une évolution notable grâce aux différentes opérations engagées pour améliorer et développer les services de santé. Parmi ces projets figure la réalisation d'un service des urgences médico-chirurgicales à Maghnia, dont le taux d'avancement des travaux a atteint 95 %.

Cette structure sanitaire comprend différents services ainsi que des équipements modernes. Sa mise en service est prévue pour le 1er novembre prochain. Elle constituera un acquis supplémentaire pour la région frontalière, puisque les habitants des communes de Maghnia, de Sabra, de Beni-Boussaid, de Bab El-Assa et de Marsa Ben M'hidi pourront bénéficier de ses prestations.

Par ailleurs, selon M. Bechlaoui, un hôpital d'une capacité de 60 lits, situé dans la commune de Marsa Ben M'hidi, devra prochainement entrer en service après l'achèvement des travaux de réalisation. Les dernières opérations liées à son équipement en matériel médical nécessaire sont actuellement en cours.

RS

L'ALGÉRIE SURCLASSE LA CENTRAFRIQUE (7-0) ET FILE AU 3E TOUR

A black and white action shot from a women's soccer match. In the foreground, a player in a dark jersey with the number 20 is dribbling the ball with her right foot, leaning forward with her arms out for balance. She is being closely defended by a player in a light-colored jersey with the number 15. The defender is positioned to the left, watching the ball carrier. The background shows a blurred stadium setting with tiered seating.

À l'issue de ce parcours, les deux équipes finalistes décrocheront les billets de la Confédération africaine de football (CAF) pour le tournoi olympique féminin, prévu du 11 au 29 juillet 2028 à Los Angeles.

RS

Pour cette double confrontation, Farid Benstiti avait convoqué 26 joueuses, parmi lesquelles de nouvelles venues à l'image de Céline Ould Hocine (Paris FC/ France) et Sarah Compaoré (Olympique de Marseille/

FOOTBALL/AFRIQUE

AUGMENTATION DE 33% DES SUBVENTIONS ANNUELLES ACCORDÉES AUX ASSOCIATIONS MEMBRES

« Cette annonce marque une nouvelle étape dans le renforcement du soutien financier de la CAF à ses associations membres, sous la présidence de Dr Patricia Motsepe et avec l'appui du Comité exécutif de la CAF. Elle s'inscrit dans la volonté de faire du football, au sein des 54 associations membres, un secteur de classe mondiale, capable de se développer durablement et de gagner en autonomie financière », ajoute le communiqué. En 2021, les associations membres per-

Cette nouvelle augmentation représente une hausse de 250% par rapport à 2021, «témoignant de la volonté constante de la CAF d'investir dans le développement du football africain et de renforcer les capacités de ses associations membres», conclut la CAF.

RS

PUBLICITE

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE
Ministère de la Jeunesse

Wilaya de Tindouf
Direction de la Jeunesse et des Sports
Office des Établissements des Jeunes
Service Administration et Moyens

AVISDERECRUTEMENT

L'Office des Établissements des Jeune (ODEJ) de la Wilaya de Tindouf annonce l'ouverture d'un recrutement sur épreuve professionnelle pour l'accès aux grades ci-dessous

GRADE	MODE DE RECRUTEMENT	CONDITIONS D'ACCÈS & SPÉCIALITÉS EXIGÉES	POSTES
Ingénieur d'État en Informatique	Sur épreuve	Diplôme d'Ingénieur d'État. Master en Informatique ou titre équivalent.	02
Ingénieur d'État en Statistique	Sur épreuve	Diplôme d'Ingénieur d'État, Master en Statistique ou titre équivalent	02
Ingénieur d'État en Habitat et Urbanisme	Sur épreuve	Diplôme d'Ingénieur d'État ou équivalent dans les spécialités suivantes : • Génie Civil : Bâtiment civil/ Industriel ,Structures, Voies & Réseaux Divers (VRD),¹ Techniques du bâtiment. • Ouvrages technique et équipements des bâtiments, • Filière génie civil tout spécialités • Filière urbanisme . • Génie Civil(Toutes spécialités)/Urbanisme. • Aménagement :Urbanisme & aménagement urbain ,Gestion des villes & développement durable. • Aménagement du Territoire :Aménagement du territoire, Gestion des grands risques, Cartographie/SIG, Risques naturels, etc. • Filière Gestion des technique urbaines (Spécialités : Administration environnementale et développement durable, Gestion des villes, Gestion des risques naturels en milieu urbain, Ville et circulation urbaine, ou Gestion des villes et développement durable). • Filière Aménagement urbain (Spécialité :Gestion de l'environnement) • Géographie & Aménagement du Territoire.	02
Psychologue Clinicien de 1 ^{er} degré	Sur épreuve	Diplôme en Psychologie ,option Psychologie Clinique ou titre équivalent.	04

Les dossier de candidatures doivent comporter les pièces suivant :

- Une demande manuscrite de participation précisant l'adresse complète, le numéro de téléphone et le grade postulé
 - Une copie de la pièce d'identité nationale.
 - Un certificat de résidence réservé au recrutement.
 - Une copie du diplôme, de licence, du niveau d'étude ou de formation, accompagnée du relevé de notes du cursus.
 - Deux (02) photos d'identité.
 - Une copie conforme à l'original de l'attestation de situation vis-à-vis du service national.
 - Deux (02) certificats médicaux (médecine générale et phthisiologie) attestant de l'aptitude du candidat à exercer les tâches inhérentes au grade postulé.
 - Une attestation de travail justifiant l'expérience professionnelle acquise dans une spécialité en rapport avec le poste à pourvoir, le cas échéant.
 - Une fiche d'information dûment remplie par le candidat selon le modèle agréé par la fonction publique.
- Pour les candidats ayant la qualité de fonctionnaire : une autorisation de participation avec un engagement de démission en cas de réussite.

Après le recrutement , les candidats admis doivent compléter leur dossier avec les document suivants

- Un extrait d'acte de naissance.
- Une fiche familiale ,le cas échéant.
- Une cheque postal barré+ le numéro de sécurité sociale(s'il existe)
- Deux (02) photos d'identité

Remarque

- Les dossiers de candidature doivent être déposés auprès de l'office des Etablissements de Jeunesse (ODEJ), S.P.403, Cité El Nasr, au bureau du service de l'administration et des moyens.
La date de clôture des inscriptions est fixée à **15 jours ouvrables** à compter de la date de la première publication dans la presse écrite et de l'affichage auprès de l'agence locale de l'emploi (ANEM).
Tout dossier incomplet ou déposé hors délais sera rejeté définitivement.
Les candidats non retenus pour participer au concours sur épreuve peuvent déposer un recours auprès de l'autorité investie du pouvoir de nomination, qui doit statuer sur ce recours et notifier les intéressés au moins **05 jours ouvrables** avant la date du concours.

CINÉMAALGÉRIEN

UNE COMMISSION POUR SA REDYNAMISATION

La ministre de la Culture et des Arts, MmeMalika Bendouda, a mis en place hier au Centre national du cinéma à Alger, la commission de lecture et d'aide au cinéma. Selon un communiqué du ministère publié mardi, cette initiative s'inscrit dans "les efforts visant à mettre en place une industrie cinématographique nationale intégrée, capable de renouveler le paysage cinématographique algérien et de renforcer ses capacités de production et de création".

Par Yousra Dali

Prenant la parole, Mme Bendouda a mis l'accent sur "l'importance des compétences que regroupe cette commission". Elle a exprimé sa "confiance dans sa capacité à insuffler un nouvel élan au cinéma algérien, compte tenu du rôle central qu'elle joue dans l'évaluation des scénarios et des projets cinématographiques, ainsi que dans la contribution à la définition des orientations de la production nationale pour les prochaines années".

La ministre a salué la nomination de Mme Maïssa Bey à la tête de la commission, en tant que "première femme à assumer cette responsabilité, une démarche qui témoigne de l'importance de la compétence et de l'expérience dans la conduite du processus de soutien au cinéma algérien et dans la contribution à la définition de ses perspectives d'avenir". Mme Bendouda a aussi insisté sur "la nécessité de faire preuve d'objectivité dans l'étude et l'évaluation des projets, afin de garantir l'orientation du soutien vers des œuvres répondant à des critères artistiques et créatifs de haut niveau et reflétant la richesse de la culture algérienne, ainsi que la place historique et civilisationnelle de l'Algérie dans son espace africain, arabe et méditerranéen".



Elle a, par ailleurs, souligné "l'importance d'adopter une stratégie de production claire, fondée sur le soutien aux œuvres privilégiant certaines orienta-

tions thématiques, la promotion des valeurs positives au sein de la société et l'ouverture à la comédie, de manière à enrichir la diversité de la production et à

répondre aux centres d'intérêt et aux aspirations du public".

La ministre a indiqué que l'installation de cette commission "ouvre une nouvelle étape dans le processus de soutien au cinéma algérien, fondée sur la stimulation de la créativité et la consécration des principes de transparence et d'objectivité, dans le cadre d'une vision visant à bâtir une industrie cinématographique nationale durable, capable de produire des œuvres de qualité et de renforcer le rayonnement du cinéma algérien aux niveaux régional et international".

À l'issue de la cérémonie d'installation, Mme Bendouda a pris connaissance des propositions des membres de la commission concernant les perspectives de développement de la production cinématographique.

Elle a également rencontré les artistes, réalisateurs et professionnels du secteur cinématographique conviés à cette occasion, avec lesquels elle a échangé les vues sur la situation du cinéma algérien et les moyens de le promouvoir, réaffirmant ainsi "l'importance du dialogue et de la concertation avec les professionnels du secteur et de leur association à l'élaboration d'une vision commune pour le développement de l'industrie cinématographique nationale".

Y.D

JOURNAL OFFICIEL CRÉATION DE TROIS FESTIVALS CULTURELS À CARACTÈRE NATIONAL ET INTERNATIONAL

Trois arrêtés ministériels portant création du "Festival culturel national de l'équitation traditionnelle", du "Festival culturel international de l'industrie du livre pour enfants et jeunesse" et du "Festival culturel international pour la littérature et la culture de l'enfant et de la jeunesse", ont été publiés au Journal officiel no 70. L'article premier de l'arrêté ministériel du 22 juin 2026 stipule qu'"en application des dispositions de l'article 2 du décret exécutif n 03-297 du 10 septembre 2003, modifié et complété, fixant les conditions et les modalités d'organisation des festivals culturels, est institutionnalisé à Tiaret le Festival culturel national annuel

de l'équitation traditionnelle". Par ailleurs, un autre arrêté ministériel, daté du 1er juillet 2026, porte institutionnalisation, à Alger, du "Festival culturel international de l'industrie du livre pour enfants et jeunesse". Le Journal officiel no 70 publie également un arrêté ministériel, daté 1er juillet 2026, portant institutionnalisation, à Ouargla, du "Festival culturel international pour la littérature et la culture de l'enfant et de la jeunesse". L'article 2 de cet arrêté prévoit l'abrogation de l'arrêté du 8 décembre 2013 portant création du "Festival culturel international du livre, de la littérature et de la poésie".

RC

17^{èmes} JOURNÉES LITTÉRAIRES DE TÉBESSA DES LECTURES POÉTIQUES METTANT EN AVANT LES VALEURS DE SOLIDARITÉ DU PEUPLE ALGÉRIEN

Les déclamations poétiques offertes au public tout au long de la première journée des 17^{èmes} Journées littéraires de Tébessa (mardi), à la Maison de la culture Mohamed-Chebouki, étaient dédiées dans leur ensemble aux nobles valeurs de solidarité et d'entraide du peuple algérien.

Les participants à ces journées, représentant 20 wilayas du pays, évoquant dans leurs poèmes et leurs textes en prose les récents incendies qui ont touché plusieurs wilayas, ont mis en exergue l'élan de solidarité du peuple algérien envers les sinistrés.

A cette occasion, la poétesse Nassira Hamdi Bacha, de la wilaya de Tébessa, a récité un poème poignant exprimant l'unité et la solidarité des algériens de toutes catégories, devant les incendies qui ont touché

plusieurs wilayas du centre et de l'est du pays.

De son côté, le poète Ali Menasria, de la wilaya de Guelma, a déclamé un poème intitulé "Habatou Chaâb" (élan d'un peuple), dans lequel il a décrit les gestes de solidarité qui se sont multipliés à travers le pays, mettant en avant "l'unité et la cohésion du peuple algérien". Le premier jour de cette manifestation culturelle a également été marqué par des performances poétiques très appréciées, entrecoupées d'intermèdes musicaux dont quelques-uns étaient spécialement dédiés aux éléments de la Protection civile de la wilaya de Tébessa, qui ont participé à l'extinction de feux dans plusieurs wilayas touchées.

RC

OCTOBRE ROSE UN RICHE PROGRAMME DE SENSIBILISATION AUX CANCERS CHEZ LES FEMMES

Un riche programme de sensibilisation et d'information aux cancers touchant les femmes, notamment le cancer du sein et celui du col de l'utérus, a été élaboré dans la wilaya de Bejaia dans le cadre de la campagne "Octobre rose", a-t-on appris, mercredi, auprès de la direction de la santé et de la population (DSP).

Les professionnels de santé de différentes spécialités médicales, exerçant dans l'ensemble des structures sanitaires de la wilaya, ont été mobilisés durant le mois d'octobre "pour sensibiliser et informer les femmes dans le cadre de la lutte contre les cancers répandus chez les femmes", a indiqué à l'APS, Mme Sebbane Hassina, responsable de la santé maternelle et infantile à la DSP.

Elle a ajouté que chaque établissement de santé a élaboré un programme visant à sensibiliser les femmes à l'importance du dépistage précoce du cancer du sein, soulignant que tous les moyens nécessaires ont été mobilisés pour assurer la réussite de cette campagne.

La même responsable a souligné que l'accent a été mis cette année sur les régions reculées de la wilaya, afin de permettre aux femmes qui y résident de bénéficier des actions de dépistage et de

sensibilisation prévues dans le cadre de cette initiative. Toutes les salles de soins relevant des différents établissements publics de santé de proximité (EPSP) ont organisé, à cet effet, des journées de dépistage et de sensibilisation, a-t-elle ajouté. Outre les services de radiologie des établissements publics de santé, des radiologues du secteur privé ont accordé, à cette occasion, des réductions pouvant aller jusqu'à 75 % sur des examens de mammographie et d'échographie, a indiqué Mme Sebbane.

Plusieurs associations activant dans différentes communes ont également été impliquées dans cette campagne de sensibilisation, à l'instar de "Tudert" d'Amizour, dédiée à l'aide aux malades atteints du cancer, de "Soummam Akbou" qui vient en aide aux malades et aux aux personnes nécessiteuses, ainsi que d'autres associations, a-t-elle ajouté.

Par ailleurs, la responsable de la santé maternelle et infantile à la DSP a insisté sur l'importance du dépistage précoce du cancer du sein chez les femmes en bonne santé âgées de plus de 40 ans, ainsi que chez celles âgées de 35 ans et plus ayant des antécédents familiaux.

RS

CLASSES D'ENSEIGNEMENT DU CORAN OUVERTURE HIER DE L'ANNÉE SCOLAIRE POUR LES CLASSES D'ENSEIGNEMENT DU CORAN À OULED DJELLAL

L'année scolaire 2026-2027 pour les classes d'enseignement coranique destinées aux enfants en phase préscolaire a été ouverte mercredi dans la wilaya d'Ouled Djellal. Le directeur des affaires religieuses et des wakfs, Belgacem Falgouma, qui a supervisé l'ouverture de cette nouvelle année à l'école coranique Zine-Mohamed dans la commune de Doucen, en présence des cadres du secteur, s'est enquis du niveau de préparation des classes coraniques destinées à accueillir les enfants. M. Felgouma a affirmé à l'APS que ses services ont "veillé à fournir les conditions matérielles et pédagogiques nécessaires pour accueillir les enfants dans les meilleures conditions", soulignant "l'afflux croissant vers ces classes, ouvertes dans 25 écoles coraniques, 3 zaouïas, 80 classes spécialisées dans l'enseignement du Coran et 23 classes d'alphabétisation", compte tenu du "rôle éminent qu'elles jouent dans la bonne éducation des enfants".

Pas moins de 80 encadreurs, sont choisis parmi les enseignants et les instituteurs d'enseignement cora-

nique, dont de nombreux bénévoles, selon le même responsable qui a rappelé que plus de 9.000 élèves ont fréquenté les écoles coraniques durant l'été dernier.

M. Felgouma a également ajouté que l'enseignement coranique destiné aux élèves en phase préscolaire constitue "un pilier essentiel pour ancrer l'identité nationale et les valeurs spirituelles à la faveur de l'enseignement des principes de la lecture du Coran, de son l'écriture et de sa mémorisation". L'importance de l'enseignement du Saint Coran réside également, a-t-il souligné, dans "la bonne préparation des élèves, aux plan psychologique et pédagogique, à rejoindre les bancs l'école primaire en toute aisance". Le directeur des affaires religieuses a salué les efforts des cheikhs et des enseignants du Coran encadrant cette catégorie, les exhortant à "poursuivre l'accompagnement pédagogique en utilisant des moyens éducatifs modernes à même d'encourager les jeunes à apprendre le Coran et la langue arabe".

RS

ÉTHIOPIE LA POUDRIÈRE DE LA MER ROUGE

Un nouveau conflit menace de paralyser le commerce mondial et de redessiner la carte de la région.

Par Serge Savigny
In mondialisation.ca

Début octobre, la Corne de l'Afrique s'est de nouveau retrouvée au cœur d'une tempête géopolitique mondiale. Après quatre ans de trêve fragile, l'Éthiopie replonge dans une guerre civile de grande ampleur qui s'internationalise rapidement et déborde largement de ses frontières nationales.

La rupture des relations diplomatiques avec l'Érythrée et l'offensive des forces fédérales vers le nord créent une situation explosive: le monde se trouve au bord d'un conflit capable de paralyser les principales routes commerciales entre l'Asie et l'Europe.

La situation a atteint un point critique début octobre. L'armée éthiopienne a repris Mekele, capitale du Tigré rebelle, et poursuit son avance vers le nord, s'approchant désormais de la frontière érythréenne. Jusqu'à récemment, le Tigré servait de zone tampon empêchant les armées des deux pays de se heurter frontalement. Ce tampon a été anéanti.

Fort de ses succès militaires, Addis-Abeba affiche de plus en plus ouvertement ses ambitions géopolitiques. Le Premier ministre Abiy Ahmed déclare sans détour que son pays se trouve dans une « prison géographique », ayant perdu son accès à la mer Rouge après l'indépendance de l'Érythrée en 1993. Les dirigeants éthiopiens ne cachent pas qu'ils considèrent le port érythréen d'Assab comme un objectif légitime pour garantir les intérêts commerciaux nationaux. À Asmara, ces déclarations sont perçues comme une menace directe, dans la crainte que le voisin ne tente un jour de régler la question de l'accès à la mer par la force, sans compromis diplomatique. L'ampleur de la menace pesant sur le gouvernement central est devenue évidente le 20 septembre, lorsque 7 groupes armés disparates ont annoncé la création d'une Coalition des forces populaires éthiopiennes pour la survie. Les rebelles, parmi lesquels le Mouvement national Fano (Amharas), le Front populaire de libération du Tigré (TPLF), l'Armée de libération oromo et plusieurs autres formations ethniques, ont proclamé comme objectif principal le renversement du régime d'Abiy Ahmed. Peu après cette annonce, le TPLF s'est emparé des aéroports clés de sa région et a lancé une offensive dans les régions voisines d'Amhara et d'Afar. Les forces fédérales sont contraintes de mener des combats épuisants sur de multiples fronts, utilisant des drones de fabrication nationale pour frapper les positions du Fano et de l'Armée de libération oromo. Les alliances régionales ont également évolué. Si, lors de la précédente guerre de 2020-2022, l'Érythrée soutenait Addis-Abeba dans l'écrasement du TPLF, aujourd'hui, selon le gouvernement éthiopien, c'est Asmara qui fournit des armes aux Tigréens. Abiy Ahmed lui-même, dont les origines (père oromo, mère amhara) devaient symboliser l'unité nationale, a choisi la voie du démantèlement du fédéralisme ethnique. En dissolvant en 2019 la coalition de partis ethniques pour créer le Parti de la prospérité unifié, il a retiré au TPLF son statut légal, se mettant à dos toutes les élites qui profitaient de l'ancien système.

La fracture interne de l'Éthiopie s'est immédiatement superposée à un réseau extrêmement



complexe de contradictions régionales et mondiales. Ce pays de près de 140 millions d'habitants, doté de l'une des plus grandes armées d'Afrique, se retrouve encerclé par des voisins hostiles ou instables. Deux camps ennemis se forment autour d'Addis-Abeba. Le gouvernement d'Abiy Ahmed est ouvertement soutenu par Israël, les Émirats arabes unis, qui ont investi des milliards de dollars dans l'économie éthiopienne, ainsi que par les Forces de soutien rapide (RSF) soudanaises. Face au pouvoir central éthiopien se dressent l'Érythrée, l'Égypte, l'Arabie saoudite et l'armée régulière soudanaise du général Bou-rhane. Le Caire est traditionnellement en conflit avec Addis-Abeba au sujet du barrage de la Renaissance, mis en service en 2025, qui, selon les Égyptiens, menace le débit du Nil. Le Soudan voisin, en proie à sa propre guerre civile sanglante, attise le chaos, tout comme l'instabilité au Yémen, où les Houthis continuent d'attaquer la navigation en mer Rouge. Les positions des grands acteurs géopolitiques, Chine, États-Unis et Russie, ne sont pas moins complexes. Pékin maintient ses relations avec les dirigeants éthiopiens, tout en entretenant des contacts étroits avec l'Érythrée.

Washington renforce également son attention sur la mer Rouge et la sécurité régionale. L'administration de Donald Trump, engagée dans une « redéfinition » de sa stratégie africaine, mise sur le facteur religieux. Se positionnant comme défenseurs des communautés chrétiennes sur le continent noir, la seule région du monde où le christianisme connaît une croissance démographique, les États-Unis cherchent à renforcer leur influence. L'initiative de Washington du 18 septembre est révélatrice: deux jours à peine avant la création de l'alliance rebelle, les Américains ont levé les sanctions contre l'Érythrée, ayant préalablement établi (via Le Caire) des relations avec son président Issaias Afeworki, autrement dit, avec l'adversaire de l'Éthiopien Abiy Ahmed, invoquant

d'importants intérêts en mer Rouge. De toute évidence, les intérêts américains dans cette région priment actuellement sur la politique intérieure de l'Éthiopie. Dans ce contexte, l'approche russe se distingue. Moscou promeut traditionnellement en Afrique les idées de dialogue interreligieux et interconfessionnel. La tragédie de l'Éthiopie est aggravée par le fait que le pays dispose d'un potentiel considérable. Malgré la guerre, une croissance du PIB de 9,3% est attendue en 2026, des chiffres qui envieraient la plupart des économies en développement. Le pays bénéficie de programmes du FMI, de projets d'infrastructure chinois et d'investissements arabes. Ethiopian Airlines reste le géant aérien du continent, et Addis-Abeba la capitale officielle de l'Union africaine. Pourtant, ces succès économiques pourraient être réduits à néant en un instant. La précédente guerre au Tigré a coûté la vie à près de 600.000 personnes, devenant l'un des conflits les plus meurtriers de l'histoire contemporaine de l'Afrique. Aujourd'hui, alors que le séparatisme se double d'ambitions de redécoupage des frontières et d'ingérences extérieures, les experts s'accordent à dire que la nouvelle vague de violences risque de surpasser en ampleur la catastrophe de 2020-2022. Si le gouvernement fédéral et la coalition rebelle ne s'assoient pas à la table des négociations, et si les acteurs extérieurs continuent d'inonder la région d'armes, l'Éthiopie risque de devenir non pas un leader régional, mais un trou noir aspirant l'ensemble de la Corne de l'Afrique et capable de perturber la logistique mondiale en mer Rouge. Nous sommes face à un point d'explosion potentiel de la « poudrière africaine », situé à proximité de l'une des routes maritimes les plus stratégiques du monde. Et si cette explosion survient, ses conséquences se feront sentir bien au-delà de la région.

Serge Savigny

INTELLIGENCE ARTIFICIELLE LES SCIENTIFIQUES ARTIFICIELS NE SONT PAS AUSSI PERFORMANTS QUE LES SCIENTIFIQUES HUMAINS

Par Peter Turchin
In mondialisation.ca

À la suite de ces annonces, certains commentateurs s'en sont servis comme preuve que l'IA est désormais capable de mener des recherches originales.

Je ne partage pas cet avis. Il a été rapporté presque immédiatement que, dans les deux cas, des équipes de chercheurs humains travaillaient déjà intensivement sur ces problèmes depuis plusieurs années. Et qu'elles utilisaient l'IA pour les aider dans leur travail. Naturellement, les entreprises d'IA nient que les travaux des scientifiques humains aient aidé leurs agents IA à faire ces découvertes. D'un autre côté, elles ne peuvent pas prouver que, d'une manière ou d'une autre, peut-être

de façon involontaire ou « diffuse », la réflexion humaine sur la manière de résoudre ces problèmes n'a pas aidé l'IA.

Plus important encore, ces avancées en IA se sont appuyées « sur les épaules de géants »: ce sont des humains qui ont développé à la fois les mathématiques et la biologie moléculaire, les paradigmes dans lesquels les modèles d'IA ont fonctionné. Et surtout, ce sont des humains qui ont défini les questions de recherche. J'ai formé un certain nombre de doctorants au fil des ans et, lorsque je commence à travailler avec eux, je leur dis toujours que la compétence clé qu'ils doivent développer est de savoir poser une question intéressante et importante à laquelle leurs travaux ultérieurs répondront. Comme le montrent mes interactions avec Claude et ChatGPT au cours des derniers mois, les IA actuelles sont incapables de le faire correctement.

Il serait bon qu'Anthropic et OpenAI reconnaissent leur dette envers les scientifiques humains et leur accordent le crédit qui leur est dû, plutôt que d'essayer de leur voler la vedette.

Et pour réitérer ce que j'ai dit dans un précédent billet, je continue d'utiliser les LLM dans mon travail, car j'ai déjà constaté une augmentation de l'efficacité de mon équipe et de la mienne. Les deux exemples ci-dessus montrent qu'aujourd'hui, la science progresse plus efficacement lorsque les humains travaillent avec des machines. Et cela ne me pose aucun problème que les modèles d'IA apprennent à partir de mes invites si cela permet de faire avancer le domaine. J'espère toutefois que l'IA reconnaîtra ces contributions si, à l'avenir, elle réalise des avancées substantielles en cliodynamique.

Peter Turchin

Escales sur le Web

Internet, Facebook et les réseaux sociaux sont désormais ancrés dans notre vie quotidienne. On y trouve de tout. Mais nous, nous nous intéresserons uniquement aux productions de ceux et celles qui font de ces formidables moyens de communication des outils utiles au service du savoir, de la culture et de la réflexion positive qui rassemble autour des valeurs hautement humaines auxquelles les Algériennes et les Algériens ont de tout temps adhéré. Cette page accueille aussi les publications du monde arabe et du continent africain.

Page animée Par Salim Nait Ouguelmim

COMMENT VENISE FUT FONDÉE ?

Venise, ville des amoureux, souvent surnommée la Sérénissime, voit chaque année débarquer un flot ininterrompu de touristes, se lançant à la découverte de la cité à pied, mais, également, à bord des fameuses gondoles.

Et pour cause, ce qui fait, par dessus tout, la renommée et le charme de Venise, c'est sa construction sur la mer.

Un choix qui a, toutefois, ses inconvénients, puisque le niveau de l'eau n'a cessé de monter, au fil des siècles, menaçant la cité des doges de disparaître dans les flots.

Alors, pourquoi cette ville millénaire a-t-elle été construite en ce lieu si particulier ?

Et bien, c'est ce que nous allons découvrir ou redécouvrir ensemble.

Si Venise est de nos jours l'un des endroits les plus touristiques d'Italie, il n'en va pas de même à l'époque de sa création, la géographie des lieux se prêtant mal au romantisme.

En effet, le site n'est, alors, qu'une immense lagune au bord de la mer Adriatique, dans laquelle fleurissent des dizaines d'îles ou îlots.

Seuls quelques pêcheurs y vivent mais la grande partie du territoire est encore vierge d'habitations, du fait de la grande humidité qui y règne et de la vase boueuse qui rend les constructions difficiles à entreprendre.

Ce n'est qu'aux Ve et VIe siècles que la donne va changer. L'Empire romain d'Occident connaît, depuis quelques temps déjà, une longue agonie.

La cause principale de ce déclin est en lien avec les invasions barbares.

Le nord de la péninsule italienne devient une région de l'empire, particulièrement, touchée par les incursions des Goths ou des terribles Huns.

Les Vénètes sont obligés de fuir et de se réfugier sur la lagune, où les îlots marécageux leur fournissent un excellent repart à l'avancée des envahisseurs.

Les années passent et l'Empire romain disparaît définitivement, la région passant sous domination byzantine.

Cependant, de nouvelles peuplades font leur apparition bien décidées à s'établir dans la plaine du Pô.

C'est le cas des Lombards, un peuple germanique, qui en créant un puissant royaume va de nouveau chasser les Vénètes vers la lagune, mais cette fois-ci définitivement, la région étant devenue trop instable.

Ils vont, donc, se disséminer sur les nombreuses îles et y construire leurs habitations.

Ces dernières construites sur pilotis, à l'aide de longs pieux enfoncés dans le sol boueux et marécageux de la lagune, représentent un véritable défi à la nature.



Au fil du temps et des générations, la population s'accroît fortement, toujours à la recherche de sécurité.

Au point qu'on est obligé de drainer les sols, permettant le regroupement de certains îlots.

C'est ainsi, que l'île de Rialto, au centre de la lagune, devient le centre névralgique de ce qui va devenir Venise.

La croissance et le développement de la ville vont lui permettre, dès le Xe siècle, de former une république indépendante et de s'affranchir de l'empire byzantin qui connaît à son tour un déclin progressif.

Ce qui est nullement le cas de la cité-État qui, en devenant l'un des plus grands ports de Méditerranée, va se muer en une véritable puissance économique et commerciale.

Cette ascension permet à la ville d'attirer encore davantage de populations, à tel point qu'il faut de nouveau empiéter sur la mer afin d'accueillir les nouveaux arrivants.

Pour cela, on assèche et on construit des

digues afin de détourner l'eau, donnant naissance à tout un réseau de canaux qui font, de nos jours, le bonheur des amoureux et des photographes.

C'est peu dire que les vénitiens ont dû, depuis toujours, batailler ferme afin de maîtriser la nature et les éléments.

Cependant, aujourd'hui, la ville est menacée de disparaître sous les flots.

Un projet du nom de MOSE, destiné à lutter contre les marées est bien à l'étude mais son coût pharaonique ainsi que sa réelle efficacité laissent de nombreux spécialistes sur le sujet perplexes.

Si Venise venait à disparaître cela reviendrait non seulement à perdre un fantastique joyau architectural mais également une ville au passé riche et glorieux qui a vu naître des personnalités aussi différentes que Marco Polo, Antonio Vivaldi ou Giacomo Casanova...

"Mais ceci est une autre histoire, qui sera contée une autre fois"...

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, 13/10/2026

UNE PENSÉE POUR YAHIA BENMABROUK

Yahia Benmabrouk, dit «L'Apprenti», a consacré sa vie à la patrie et à la comédie.

Yahia Benmabrouk, connu sous le célèbre nom d'artiste «L'Apprenti», a quitté la scène et tous ceux qui l'appréciaient au matin du 9 octobre 2004, à l'âge de 76 ans, alors qu'il avait encore beaucoup à donner au cinéma algérien. En compagnie de l'autre grand comédien Hadj Abderrahmane, alias «L'inspecteur Tahar», il formait la paire qui a fait rire des générations d'Algériens.

Il est parti sur la pointe des pieds, au moment où le cinéma algérien en avait le plus besoin. Malgré cela, sa carrière artistique pleine marquée par son engagement et son militantisme aux formes hautement créatives lui ont valu d'être immortalisé dans l'histoire de l'art algérien.

Né à Alger le 30 mars 1928, Yahia Benmabrouk est monté sur scène pour la première fois en 1940 suite à une heureuse coïncidence, ayant été alors appelé à la rescousse par l'homme de théâtre, formateur et responsable de la troupe théâtrale algérienne, Mustapha Kateb, en remplacement d'un jeune comédien.

A l'heure où l'Algérie célèbre le 60e anniversaire du recouvrement de son indépendance, revisiter la carrière fulgurante de feu Yahia Benmabrouk devient une nécessité pour la génération actuelle. En effet, victime d'un attentat perpétré en 1956 par des extrémistes français, Yahia

Benmabrouk s'est vu contraint d'arrêter ses activités artistiques, pour revenir deux ans plus tard, en 1958, et participer, comme membre fondateur à la création de la troupe artistique du Front de libération nationale dirigée par Mustapha Kateb.

Fondée en Tunisie en 1958, la troupe du FLN s'était fixé pour mission principale de promouvoir la Révolution algérienne à l'étranger, à travers un collectif engagé d'artistes, de créateurs et d'intellectuels dans divers domaines des arts de la scène qui a présenté plusieurs de ses performances dans plusieurs capitales du monde.

Après l'indépendance, Yahia Benmabrouk a eu une activité intense au Théâtre national algérien, enchaînant les rôles dans différentes pièces, à l'instar de la toute première, Hassan Terro (1963), puis Acteur malgré lui ; Une rose rouge pour moi ; El Ghoula ; Ma yenfaâ ghir essah, ou encore Es'Soltane el hayer. Le regretté a également joué dans la pièce Les concierges (1970), aux côtés d'un grand nombre de figures du théâtre algérien, à l'instar des regrettés Sid Ali Kouiret, Fatiha Berber et Ammar Marouf, pour faire partie, deux ans plus tard, dans la distribution de la pièce L'homme aux sandales de caoutchouc de Kateb Yacine, devenant ainsi le comédien incontournable au parcours singulier qu'il continuera d'animer jusqu'en 1983 où il apparaitra dans Djha baâ h'marou.

Grande figure du théâtre post-indépen-



dance avec, entre autres, Rouiched, Allel El Mohib, Keltoum, Sid Ali Kouiret, Mustapha Kateb et Farida Saboundji, Yahia Benmabrouk avait participé à presque toutes les manifestations théâtrales nationales et pris part à nombre de festivals en Tunisie

Publié par Mustapha Amrani sur sa page Facebook, 12/10/2026



Horaires des prières

Fajr	Dohr	Asr	Maghreb	Isha
05:14	12:40	16:02	18:41	19:59

LORS DE LA RENCONTRE NATIONALE AVEC LES OPÉRATEURS ÉCONOMIQUES LE MINISTRE DES FINANCES MET EN AVANT LES INDICATEURS DE L'ACCÉLÉRATION DE LA CROISSANCE DE L'ÉCONOMIE NATIONALE

Le ministre des Finances, Mohammed Lamine Lebbou, a indiqué, mercredi à Alger, que l'économie nationale avait enregistré une évolution positive en 2025 et 2026, portée par l'accélération de la croissance dans plusieurs secteurs, ainsi que par la hausse des investissements et du financement bancaire de l'activité économique, renforçant ainsi sa résilience face aux crises extérieures et aux fluctuations de l'économie mondiale.

Intervenant lors de la rencontre nationale avec les opérateurs économiques, présidée par le président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, M. Lebbou a précisé que le produit intérieur brut (PIB) était passé de 36.103,5 milliards de dinars en 2024 à 37.792,6 milliards de dinars en 2025. Le taux de croissance économique devrait dépasser 4% en 2026, contre 3,8 % en 2025.

Cette dynamique devrait se poursuivre durant l'année en cours, avec un PIB qui devrait dépasser 42.348,6 milliards de dinars à fin 2026, à la lumière de la poursuite de l'amélioration de l'activité économique et du renforcement des capacités de production nationales.

Dans ce contexte, M. Lebbou a mis en avant la contribution de plusieurs secteurs économiques à l'évolution du PIB, précisant que le secteur des services arrive en tête avec une contribution de 47,8 %, suivis de l'agriculture avec 14,1 %, tandis que les industries extractives liées aux hydrocarbures contribuent à hauteur de 9,3 %.

Il a également relevé la progression de la contribution du secteur industriel au PIB, qui a atteint 10,1 %, contre environ 3 % ou moins au début de l'année 2020.

S'agissant des indicateurs de l'investissement et du financement, le ministre a indiqué



que l'investissement intérieur global avait enregistré une hausse d'environ 20 % en 2025, atteignant 17.803,19 milliards de dinars, contre 14.837,85 milliards de dinars en 2024.

Les crédits bancaires ont également pro-

gressé de 8,2 % en 2025, pour atteindre 12.181,7 milliards de dinars, avant de s'établir à 12.795,79 milliards de dinars à fin août 2026, ce qui confirme, selon lui, le rôle du financement bancaire dans le soutien à l'activité éco-

nomique et l'accompagnement de l'investissement. Concernant la situation des échanges extérieurs et les politiques monétaires, M. Lebbou a affirmé que l'économie algérienne faisait preuve de résilience face aux crises, lui permettant de faire face aux perturbations extérieures, un indicateur qui témoigne, a-t-il souligné, de la solidité de l'économie nationale et de sa capacité à faire face aux crises, par rapport à d'autres pays.

Et d'ajouter que les échanges extérieurs de marchandises se poursuivaient normalement en Algérie, affirmant que les importations n'avaient jamais été suspendues. Il a également anticipé une amélioration des soldes extérieurs à la fin de l'année en cours.

Au terme de son intervention, le ministre des Finances a assuré que les perspectives économiques de l'Algérie pour 2026 demeuraient positives, grâce à l'accélération de la croissance, à la hausse de l'investissement et au renforcement du financement de l'économie, soulignant que la durabilité de cette dynamique exige de renforcer la production nationale, de développer les exportations hors hydrocarbures et d'améliorer la compétitivité des secteurs productifs.

SELON LES ESTIMATIONS DE L'ONU 800 MILLIONS DE JEUNES POURRAIENT SE RETROUVER SANS EMPLOI D'ICI 15 ANS

Dans les quinze prochaines années, 800 millions de jeunes pourraient se retrouver sans emploi selon de nouvelles projections du Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD).

Durant cette période, 1,2 milliard de jeunes devraient entrer sur le marché du travail, pour seulement 400 millions d'emplois créés, a précisé le chef du PNUD, Alexander De Croo, lors d'un point de presse organisé au siège de l'ONU, à New York.

Dans de nombreux pays en développement, l'âge médian se situe entre 18 et 25 ans, a-t-il souligné par visioconférence depuis Bangkok, où avait lieu un cycle de rencontres annuelles entre la Banque mondiale et le Fonds monétaire international (FMI). La moitié de la population est encore au stade de l'enfance ou de l'adolescence et arrivera en âge de travailler d'ici une quinzaine d'année. Or, selon les projections actuelles, les futurs emplois créés ne suffiraient pas à répondre aux besoins. Ce défi de l'emploi se pose alors que les pays en développement sont soumis à des pressions croissantes. Si l'économie mondiale résiste mieux que prévu, "cette résilience n'est pas partagée équitablement", a souligné M. De Croo.

Les pays en développement affrontent un triple choc : une énergie chère, un épisode El Nino susceptible de provoquer d'importantes sécheresses et des coûts d'emprunt élevés. Les conflits aggravent ces pressions en perturbant notamment l'approvisionnement en engrais et en céréales, et en contribuant à la hausse des prix de l'énergie.

Pour protéger leurs populations, les gouvernements ont amorti les hausses des prix de l'énergie et de l'alimentation. Selon les chiffres cités par M. De Croo, ces mesures ont évité à 112 millions de personnes de retomber dans la pauvreté.

Cette protection pèse toutefois lourd sur les finances publiques. Son coût devient insoutenable, a-t-il averti, et de plus en plus de pays sont contraints de laisser les prix augmenter.

Selon le chef du PNUD, le déficit potentiel de 800 millions d'emplois n'est pas gravé dans le marbre. Il s'agit d'une projection. "Ce n'est pas une fatalité", a insisté M. De Croo. Des politiques adaptées, la croissance économique et des institutions efficaces peuvent accélérer les créations d'emplois.

RA

ARMÉE NATIONALE POPULAIRE

MISE EN ÉCHEC DE TENTATIVES D'INTRODUCTION DE PLUS DE 4 QUINTAUX DE KIF TRAITÉ VIA LES FRONTIÈRES AVEC LE MAROC

Des tentatives d'introduction de plus de (4) quintaux de kif traité provenant des frontières avec le Maroc ont été mises en échec et (368.937) comprimés psychotropes ont été saisis par des détachements combinés de l'Armée nationale populaire (ANP), en coordination avec les différents services de sécurité, indique, mercredi, un bilan opérationnel de l'ANP.

"Dans la dynamique des efforts soutenus dans la lutte antiterroriste et contre la criminalité organisée multiforme, des unités et des détachements de l'Armée nationale populaire ont exécuté, durant la période allant du 7 au 13 octobre 2026, plusieurs opérations ayant abouti à des résultats de qualité qui reflètent le haut professionnalisme, la vigilance et la disponibilité permanente de nos Forces armées à travers tout le territoire national", précise la même source. Dans le cadre de la lutte antiterroriste,

"des détachements de l'Armée nationale populaire ont arrêté (7) éléments de soutien aux groupes terroristes dans différentes opérations".

Dans le cadre de la lutte contre la criminalité organisée et "en continuité des efforts déployés afin de contrecarrer le fléau du narcotrafic dans notre pays, des détachements combinés de l'ANP ont intercepté, en coordination avec les différents services de sécurité, (47) narcotrafiquants et mis en échec des tentatives d'introduction de (4) quintaux et (82) kilogrammes de kif traité provenant des frontières avec le Maroc, alors que (368.937) comprimés psychotropes ont été saisis, et ce, lors d'opérations exécutées à travers les Régions militaires", ajoute le communiqué. "En 3ème Région militaire, un détachement de l'ANP a abattu (3) orpailleurs en possession d'une arme à feu et divers équipements d'orpillage, tandis que d'autre détache-

ments ont arrêté, à Tamanrasset, Bordj Badji Mokhtar et In Salah, (385) individus et saisi (29) véhicules, (144) groupes électrogènes, (97) marteaux piqueurs, (5) détecteurs de métaux et des quantités de mélange d'or brut et de pierres, ainsi que d'équipements utilisés dans des opérations d'orpillage illicite", relève la même source. De même, "(11) autres individus ont été appréhendés et (4) fusils de chasse et (20.980) litres de carburants, ont été saisis, et ce, lors d'opérations distinctes".

Par ailleurs, "les Garde-côtes ont mis en échec, sur les côtes nationales, des tentatives d'émigration clandestine de (291) individus à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que (592) immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à travers le territoire national", conclut le bilan.

RA

